

« AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA GUERRE »

d'Alain BAUER

Éditions FAYARD, 22 mars 2023

La guerre en Ukraine a déjà un peu plus d'un an. Une partie importante du nouvel ouvrage d'Alain Bauer y est consacrée, même si la portée de l'ouvrage la dépasse amplement ; parce qu'il est une réflexion générale sur la géopolitique. En effet, tout le « Premier exergue » parle d'elle et le premier chapitre du « Deuxième exergue » traite du « sursaut russe », suivi de chapitres consacrés à la Chine, à l'Inde, au Golfe, au « retour du Sultan » et le dernier aux « fragilités démocratiques américaines ». Un « Troisième exergue » passe en revue un certain nombre d'uchronies, mot créé par le montpelliérain Charles Renouvier pour nommer les réécritures fictionnelles de l'histoire. Avec plusieurs illustrations du phénomène, Alain Bauer y traite du véritable culte de la vérité alternative qui se développe beaucoup de nos jours.

Nous avons personnellement développé un certain nombre de réflexions sur le conflit ukrainien dans notre Histoire de l'euro, dès l'annonce du conflit mais surtout le 11 mars 2022, dans la foulée du Conseil européen exceptionnel au Château de Versailles et en réaction à ses décisions. Avec des références considérables, le livre d'Alain Bauer propose un recul particulièrement perspicace pour mieux comprendre l'origine de cette guerre, références et recul qui complètent de façon oh combien pertinente mes propres analyses.

*Nous proposons ci-après plusieurs **extraits du livre d'Alain Bauer.***

Nous proposons également trois compléments :

- *d'abord, un résumé des réflexions qu'Alain Bauer a faites le 23 mai 2023 lors d'un entretien accordé à Jean-Philippe Denis sur Xerfi Canal,*
- *ensuite, l'introduction et la conclusion d'un travail qui date de 2001 de Vyacheslav Gorskii,*
- *et enfin, les deux discours faits par le Président Emmanuel Macron à l'occasion de son déplacement en Slovaquie puis en Moldavie respectivement le 31 mai et le 1^{er} juin 2023.*

Nous proposons d'abord la quasi-totalité du discours fait à Bratislava le 31 mai, dans lequel non seulement il donne sa vision de la situation géopolitique actuelle mais aussi il évoque la Communauté politique européenne (CPE), créée à son initiative le 9 mai 2022 à Strasbourg, et ensuite la quasi-totalité de la conférence de presse qu'il a faite le 1^{er} juin à l'issue du 2^{ème} Sommet de la CPE à Chisineu à Prague, accueilli par la Présidente Maia Sandu.

EXTRAITS du livre « Au commencement était la guerre »

- Du premier exergue, premier chapitre : « Zbigniew Brzezinski, le grand stratège du chaos » :

Hier puissant et reconnu, admiré ou rejeté pour son cynisme, peu connu en Europe, il est temps de remettre en lumière le grand stratège de l'Occident des années 1980. Zbigniew Brzezinski est né en 1928, en Pologne, dans une ville qui fait aujourd'hui partie de cette Ukraine par où la guerre a resurgi pour sortir l'Europe de sa torpeur. (...) Il devient professeur de sciences politiques à Harvard. Proche du Parti démocrate, il rejoint l'équipe du président Carter comme conseiller (1977-1981). Président très chrétien, diacre de l'Église baptiste, défenseur résolu des droits humains, ce dernier veut rompre avec les scandales de l'ère Nixon et la posture non interventionniste alors défendue par Henry Kissinger. Il nomme un Brzezinski guidé par deux principes : l'hostilité à Moscou et la défense des droits humains. Mais "Zbig" est bien davantage qu'un simple conseiller ou haut fonctionnaire. Il s'affirme comme une figure majeure de la vie intellectuelle américaine, l'alter ego démocrate d'un Kissinger, le contradicteur d'un Fukuyama ou d'un Huntington, dont il conteste les positions et les orientations (quoiqu'il ait écrit avec lui un article remarqué en 1963). Il prend ses distances avec la realpolitik de Kissinger, ne croit pas à la fin de l'histoire et sous-estime le risque chinois ou le Jihad. Il est obsédé par la menace rouge et le "Heartland", la géographie pivot de l'histoire telle que l'avait définie Halford John Mackinder en 1904. Dans Le Grand Échiquier, comme dans tous ses ouvrages, Brzezinski insiste invariablement sur la nécessité d'annihiler le danger soviétique, puis son avatar russe après la dislocation de l'URSS. Pour lui, les États-Unis doivent tenir l'Eurasie (un terme aussi utilisé par les Russes pour expliquer la stratégie inverse : le désarrimage atlantique pour la construction d'une Europe de Brest à Vladivostok), dont les extrémités ouest (Europe occidentale) et est (Japon et Corée du Sud) doivent toujours rester sous contrôle américain afin de prendre la Russie en tenailles : soit une nouvelle variation dans un nouveau contexte de la stratégie chère à Spykman et qui avait connu son heure de gloire pendant la guerre froide sous le nom de "doctrine Truman" ou "containment" (conceptualisée en réalité par George Kennan). Sous son influence, un nouvel ordre est conçu, potentiellement fondé sur la prépondérance des États-Unis alliés à une Europe riche mais impuissante, incapable de se constituer en réelle puissance du fait de la ténacité et de la diversité de ses identités. Une telle combinaison présentait en effet à ses yeux l'avantage d'éviter les deux grands écueils qu'il avait identifiés : d'une part celui d'une vaste coalition entre la Chine, la Russie, voire l'Iran, susceptible de participer à l'intégration eurasiatique et de favoriser les puissances continentales de l'"île-monde" au détriment des puissances maritimes des "îles périphériques" ; et, d'autre part, celui d'un "grand réalignement européen" marqué par une collusion entre l'Europe du Nord-Ouest et la Russie, pour les mêmes raisons que précédemment. Cette obsession de l'intégration continentale trouve l'une de ses expressions les plus achevées dans l'analyse que Brzezinski livre de l'Ukraine. Considérée comme l'un des principaux pivots géopolitiques de l'échiquier eurasiatique, elle doit être l'objet de précautions extrêmes car "sans elle, la Russie cesse d'être un empire" et, de fait, est réduite au statut de simple État majoritairement asiatique. Ainsi, Brzezinski écrit et assume : "Il est impératif qu'aucune puissance eurasiatique concurrente capable de dominer l'Eurasie ne puisse émerger et ainsi contester l'Amérique." (...)

"Zbig" a également contribué d'une façon décisive à construire une sainte alliance des baptistes et des musulmans pour abattre l'URSS là où elle s'y attendait le moins : en Afghanistan. (...)

Après l'enlèvement de l'URSS en Afghanistan, auquel il avait grandement contribué, et à son effondrement, qu'il avait ardemment souhaité, Brzezinski a malgré tout poursuivi sa croisade antirusse, en restant sourd aux appels désespérés de certains dirigeants confrontés aux premiers signes

préoccupants sur le terrain. Ce fut le cas de Benazir Bhutto, le Premier ministre du Pakistan, qui déclarait en 1989 : « Les extrémistes qui ont été tant encouragés par les EU sont en train d'exporter leur terrorisme dans d'autres parties du monde. Vous êtes en train de créer un véritable Frankenstein ». Avec une constance parfaite, il s'est ensuite assuré de l'accès à l'oreille de Bill Clinton et de sa secrétaire d'État Madeleine Albright auxquels il a conseillé notamment d'intervenir dans le cadre d'une opération de l'OTAN, à la légalité contestable, contre les Serbes, perçus comme des pions de la Russie dans les Balkans et compromis par des pratiques d'épuration ethnique à l'encontre des populations albanaises au Kosovo. (...)

L'essentiel de sa doctrine a en effet exercé une grande influence sur la gestion du dossier ukrainien en favorisant, notamment auprès du vice-président Biden durant la deuxième administration Obama, une politique de fermeté et de sanctions contre la Russie après l'annexion de la Crimée en 2014. Obnubilé par le péril eurasiatique, Brzezinski a assumé jusqu'au bout sa ligne, prouvant ainsi la véracité de l'observation de feu l'homme d'État américain Henry Wallace en 1947, selon laquelle : « Aucun régime n'est trop réactionnaire pour nous s'il se trouve sur la voie expansionniste de la Russie. Il n'y a pas de pays trop éloigné pour servir de scène à une lutte qui peut s'étendre jusqu'à devenir une guerre mondiale ». (...)

Comment oublier l'avertissement de George Kennan, célèbre pour avoir prédit l'effondrement de l'Union soviétique. C'est Franck Costigliola, début 2023, qui rappelle son rapport d'août 1948 (dans un document intitulé « U.S. Objectives with Respect to Russia »), selon lequel aucun gouvernement russe n'accepterait jamais l'indépendance de l'Ukraine. Prévoyant une lutte sans issue entre Moscou et Kiev, Kennan émettait des suggestions détaillées sur la manière dont Washington devrait gérer un conflit opposant une Ukraine indépendante à la Russie. Il est revenu sur ce sujet un demi-siècle plus tard, alors âgé de 90 ans, et mettait en garde contre l'expansion de l'OTAN vers l'est, qui condamnerait la démocratie en Russie et déclencherait une nouvelle guerre froide.

- **Du premier exergue, deuxième chapitre : « 1989-2022 : l'Europe, c'est la paix ? » :**

En conclusion, nous lisons :

En décrétant la guerre hors la loi, en remplaçant le jus belli par le droit international humanitaire, en proclamant dans ses frontières le règne perpétuel de la paix, l'Europe s'est laissée conduire à reculer au bord du gouffre dont elle avait décidé de contester l'existence. Il ne lui reste qu'à regarder enfin la guerre comme une donnée constante de l'existence humaine, ou encore une énergie constitutive, en creux, de cet équilibre compliqué et toujours incertain en lequel consiste la paix. Philippe Delmas l'avait bien prédit, dans son Bel avenir de la guerre⁴, en soulignant : « Peut-on garantir la paix ? La question est presque saugrenue tant l'Histoire n'est que celle de la guerre. » Il ajoutait : « Seul a diminué le nombre de ceux capables d'engager les guerres. Au fil du temps, les États ont inventé l'Ordre. Ce n'est pas l'harmonie, mais le bornage de l'inacceptable. » Et de conclure : « La panne des États ne profite qu'à la guerre. »

- **Du premier exergue, troisième chapitre : « Leçons incomprises : Serbie, Tchétchénie, Irak, Syrie » :**

Serbie : « Le 24 mars 1999, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) lance des frappes aériennes contre la « troisième » Yougoslavie, formée par la Serbie, le Monténégro et le Kosovo après la sécession de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine du Nord. L'offensive de l'OTAN fait suite à une nouvelle vague de nettoyage ethnique lancée par les forces serbes contre les Albanais du Kosovo le 20 mars. La région était tristement connue pour les nombreuses tensions opposant depuis longtemps diverses nations désireuses de disposer de frontières coïncidant avec celles de leur expansion maximale historique, à tel point que la politique de division systématique initiée là-bas par les Britanniques à la fin du XIXe siècle pour s'opposer au panslavisme a

donné son nom à la « balkanisation ». Après l'attentat de juillet 1914 à Sarajevo, qui embrasa l'Europe par l'engrenage des alliances, ces revendications nationales avaient été tant bien que mal contenues, notamment par le maréchal Tito après la Seconde Guerre mondiale. Sa devise : « La Yougoslavie a six républiques, cinq nations, quatre langues, trois religions, deux alphabets et un seul parti », exprimait clairement la nature de son projet. Un État unifié, puissant, souverain, soucieux d'éviter tout morcellement, où toutes les différences seraient reconnues officiellement, sauf les différences politiques. Pourtant, depuis la constitution de la première Yougoslavie déjà, les prétentions des Serbes à dominer le pays tout entier étaient dénoncées par les autres composantes de la population. Ces revendications étouffées durant des décennies resurgirent donc à l'occasion de l'effondrement du bloc de l'Est, particulièrement au Kosovo. (...) En 1992, en pleine dislocation du bloc de l'Est, la crise des Balkans a dégénéré en guerre civile : un nouvel État yougoslave, composé uniquement de la Serbie (incluant le Kosovo et la Voïvodine) et du petit État du Monténégro, a été créé, et le Kosovo a entamé quatre années de résistance à la domination serbe. (...) En octobre 1997, l'OTAN menaça la Serbie de frappes aériennes et le président Milošević accepta d'autoriser le retour de dizaines de milliers de réfugiés. Toutefois, les combats reprirent rapidement et les pourparlers entre les Albanais du Kosovo et les Serbes à Rambouillet, en France, en février 1999, se soldèrent par un échec. Le 18 mars, de nouveaux pourparlers de paix à Paris échouèrent après le refus de la délégation serbe de signer un accord prévoyant l'autonomie du Kosovo et le déploiement de troupes de l'OTAN pour faire respecter l'accord. Deux jours plus tard, l'armée serbe lançait une nouvelle offensive au Kosovo et, le 24 mars, les frappes aériennes de l'OTAN commençaient. (...) Le 10 juin, les bombardements de l'OTAN prirent fin lorsque la Serbie accepta un accord de paix prévoyant le retrait des forces serbes du Kosovo et leur remplacement par des troupes de maintien de la paix de l'OTAN. À l'exception de deux pilotes américains tués lors d'une mission d'entraînement en Albanie, aucun membre du personnel de l'OTAN n'a perdu la vie au cours de cette opération de soixante-dix-huit jours. Cependant, des bombardements mal calculés ont entraîné des « dégâts collatéraux », dont la mort de réfugiés albanais kosovars, de membres de l'UCK et de civils serbes. L'incident le plus controversé fut le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, le 7 mai, provoquant la mort de trois journalistes chinois et ouvrant une crise diplomatique dans les relations américano-chinoises. De nouveaux éléments de langage semblaient pourtant motiver tout recours ultime à la force, autour du retour de l'idée du « droit des gens » et de la « guerre juste », empruntés au corpus doctrinal de l'Occident antique (Cicéron) et médiéval (saint Augustin, saint Thomas, Grotius). (...) Par opposition à ces guerres du passé, les nouvelles guerres, à l'heure de la fin de l'Histoire, se doivent d'être « propres » et justifiées, inspirées par de nobles intentions, menées conformément à une morale ayant l'avantage de pouvoir s'exempter du droit, devenu une valeur inférieure dans la hiérarchie des normes, et surtout les moins coûteuses possible en vies humaines, alors même que chaque décès d'un soldat sur un théâtre d'opération est mal vécu par les opinions publiques. Où l'Histoire s'est muée en royaume, où la dialectique a été digérée par la pérennité de la domination, où la paix est devenue l'atmosphère de la vie humaine, la guerre ne peut apparaître que comme une œuvre de justice destinée à retrancher le mal qui menacerait le monde. (...) La guerre propre devient alors le bras armé de cette opération de retranchement de tout ce qui constitue une menace pour la paix, vue par le pouvoir justicier qui utilise la force pour la paix. Les soldats chargés de cette opération ne sont pas assimilables à leurs adversaires puisqu'ils exécutent une décision de justice supérieure, voire atteignent le statut de héros dans la cour des Invalides quand ils subissent les morsures de la guerre. À cet égard, la justification de la première guerre du Golfe en 1991 est éloquent : la morale qui la sous-tend est « propre » puisqu'il s'agit, en recourant à la violence, de protéger la vie, le droit, la justice et la liberté d'un pays envahi, le Koweït. Dans cette optique, la guerre en vient à perdre son statut purement militaire. Elle enlève ses

oripeaux guerriers pour revêtir une blouse de chirurgien ou l'uniforme du policier. (...) Mais, corollaire de la métaphore policière, dans ce monde, tous les États ne sont pas égaux : une hiérarchie est posée entre ceux qui « polissent » et ceux qui sont polissés. Avoir le monopole de la violence plus ou moins légitime sur un espace défini revient à imposer sa souveraineté sur cet espace et, partant, à acter la perte de souveraineté d'autres. (...) À cet égard, les frappes aériennes de l'OTAN sur la Serbie, en 1999, ont dessillé les yeux des Russes : avec ou sans nouvelles technologies, la guerre reste une épreuve de force dont l'objet est d'imposer sa volonté à l'autre (Clausewitz). (...) C'est principalement cette leçon que la Russie a retenue en 1999 de l'opération « force alliée » en Serbie : la fin justifie les moyens, le recours à la force est bien le moyen le plus efficace de résoudre les problèmes s'il est appliqué de manière décisive et massive. Les négociations ont une valeur douteuse et ne doivent pas servir de couverture à une action militaire. Le droit international et la souffrance humaine ont une importance secondaire quand il s'agit d'atteindre l'objectif. La dévastation massive et les dégâts collatéraux au sein de la population civile sont acceptables pour limiter ses propres pertes. L'opinion publique étrangère et la position des gouvernements occidentaux doivent donc être ignorées si les intérêts russes sont en jeu. La clé du succès est une campagne concentrée dans les médias de masse et un contrôle strict de l'information sur la guerre. (...) Les relations américano-russes ne seront plus jamais les mêmes qu'avant le 24 mars 1999 et, pour la Russie, l'administration Clinton porte l'entière responsabilité de ce changement. Le 12 juin, les forces de l'OTAN pénètrent donc au Kosovo à partir de la Macédoine et, le même jour, les troupes russes entrent dans la capitale, Pristina, pour contraindre l'OTAN à accepter une occupation conjointe ».

Alain Bauer poursuit ensuite son rappel historique en évoquant le rôle de l'ONU et du TPI qu'il a créé pour les atrocités commises en ex-Yougoslavie. « De plus en plus, l'Histoire devient ainsi agent du droit international. En effet, la question était de savoir si, dans les années 1990, dans les Balkans, avaient eu lieu des guerres civiles ou un conflit entre peuples... S'il s'agissait d'une guerre civile, alors le droit national s'appliquait, s'il s'agissait de conflits interétatiques, le TPIY se trouvait renforcé. Le droit international, comme souvent, fut appelé pour envelopper l'ensemble. (...) Cette guerre des mémoires est loin d'être terminée, elle est sagement cultivée par ceux qui ont compris, au tournant du siècle, les leçons invisibles d'événements ayant profondément modifié les dynamiques géopolitiques en vigueur et recomposé les grands équilibres de puissance. C'est le cas de la Russie, traumatisée par la campagne de Serbie de 1999 dont elle a tiré deux enseignements : le recours à la violence redevient possible et est rendu légitime, faute de fondement légal, lorsqu'il correspond à la défense des intérêts de l'Occident ; le Tribunal de l'Histoire incarné par les tribunaux internationaux ad hoc (jusqu'à la mise en place de la CPI permanente de La Haye) est garant d'une justice de vainqueurs. Pour le pays essoré économiquement, socialement et moralement par la décennie post-guerre froide, le moment était venu de relever la tête et, avec l'aide d'autres puissances émergentes, de travailler à la construction d'un nouvel ordre mondial ».

Après la Serbie, Alain Bauer traite successivement

- de la Tchétchénie : « L'action militaire de l'OTAN contre la Serbie a ainsi servi à la Russie et lui a donné un puissant coup de pouce pour lancer une deuxième campagne militaire en Tchétchénie en 1999 »,
- de l'Irak : « On retrouve la "balkanisation", telle que pensée par Zbigniew Brzezinski, à l'œuvre, appliquée au Moyen-Orient et destinée à sécuriser l'approvisionnement énergétique américain dans l'"arc des crises" » (...) Ainsi naît l'idée d'une guerre d'intervention, modèle du genre, qui serait aussi l'occasion de faire basculer le monde dans une nouvelle ère géopolitique, marquée par la multilatéralité dans le cadre d'une sécurité collective, garantie par une institution de gouvernance mondiale enfin débloquée, guidée par des « valeurs » et des

normes communes. Une première illustration sur le terrain de la “fin de l’Histoire“. Cette première guerre du Golfe, qui se traduit par une intervention de troupes mandatées par l’ONU dans le cadre d’une coalition internationale emmenée par les États-Unis et se solde par la déroute attendue de l’armée irakienne, est fondatrice de ce nouveau paradigme qui voudrait que la guerre devienne la forme ultime de la diplomatie, et qui, de l’intervention au service du droit international et de l’intégrité territoriale, ne tarde pas à revendiquer l’ingérence. (...) Au début des années 1990 s’affirment en effet les nouveaux éléments de langage liés à la « guerre juste » et une rhétorique manichéenne du bien et du mal dont le deuxième président Bush sera au début du siècle suivant le principal promoteur. Ce vocabulaire légitime l’apparition d’un nouveau type de guerre moralement justifiée, puisque son but n’est autre que le triomphe de la démocratie, de la justice, et des droits de l’homme, qui ne sont plus contestés par aucun modèle alternatif et que, cerise sur le gâteau, ses moyens seront « propres », grâce à l’aide de la technologie, du ciblage chirurgical... (...) Mais, précisément parce que dans les pays cités ci-dessus les opérations menées par l’ONU ou les Occidentaux (en 1994 au Rwanda ou Restaura Hope en Somalie en 1993) n’ont pas porté les fruits escomptés (“Nul n’aime les missionnaires armés“, avertissait Robespierre), les années 1990 ont vu s’amplifier et se structurer une défiance des pays en développement vis-à-vis de ce “droit d’ingérence“ prôné par les Occidentaux ». À propos du terrible attentat du 11 septembre 2001, Décidé à punir les djihadistes, le président américain de l’époque, G.W. Bush, demande à l’ONU la permission d’envoyer des troupes en Afghanistan, alors contrôlé par les talibans, soupçonnés d’avoir facilité les exactions d’Al-Qaida et de fournir un refuge à ses cadres. Il redouble aussi d’efforts pour désigner Saddam Hussein comme membre actif de l’“Axe du Mal“ qu’il s’agit d’éradiquer. Faute de preuves probantes, en dépit de la prestation de Colin Powell au Conseil de sécurité brandissant une fiole d’anthrax censée sortir tout droit de l’infernal arsenal irakien, la “communauté internationale“ se rebiffe et force les États-Unis à envoyer ses troupes sans mandat. 2003 opère ainsi, en matière de relations internationales, une rupture majeure qui fait voler en éclats la fable du multilatéralisme affiché depuis 1991 au profit d’un unilatéralisme assumé. Un message que ni la Russie ni la Chine, n’oublieront. Selon ses promoteurs, l’intervention en Irak devait apporter rapidement la démocratie, la paix et la prospérité. En réalité, cette guerre a laissé un pays dévasté, un État failli, et c’est parmi les rangs de ses anciens cadres tenant leur revanche, à leur tour victimes de vexations infligées par les chiites longtemps humiliés, que seront recrutés, souvent regroupés dans la prison de Bucca, les futurs membres actifs de l’État islamique. La guerre de 2003 en Irak a donc marqué le retour en force des “réalistes“, critiques à l’égard de toute “guerre juste“ tendant à faire de l’ennemi non pas une menace extérieure à combattre par les armes régulières, mais un criminel ou un fou qu’il convient de punir au nom de principes moraux. Nombre de dirigeants des pays émergents se sont tout naturellement réapproprié ce discours critique et dénoncent aujourd’hui la prétention des démocraties occidentales à imposer leur modèle politique – et économique – au reste du monde.

- De la Syrie : « Peu désireux de voir le scénario irakien se reproduire, les Russes, alliés à la Syrie, forts de leur opération d’annexion de la Crimée l’année précédente, décident de porter secours au régime d’Assad contre tous ses adversaires... Sur le plan géopolitique, il s’agit d’un événement majeur puisque, depuis le fiasco afghan, les Russes n’étaient pas intervenus militairement sur un champ d’opération extérieur. (...) Certains analystes, abondant la thèse de l’avènement d’un monde multipolaire, évoquent l’existence d’un “arc chiite“, matérialisé par un croissant sans solution de continuité territoriale entre l’Iran, l’Irak et la Syrie, le tout

connecté à la Russie. (...) En cherchant à instaurer, au travers du monopole de la guerre propre, la pérennité de sa posture dominante, l'Occident semble avoir libéré un certain nombre de pays, au premier rang desquels la Russie, dans leur recours à la guerre sale. Le raisonnement est cynique, mais simple. Il consiste à accepter une fois pour toutes les accusations de saleté, de brutalité, d'indignité et d'inhumanité en considérant au fond qu'elles font droit à ce qu'elles dénoncent. D'un côté, donc, les pays occidentaux se sont paralysés eux-mêmes à force d'asséner que leurs guerres étaient toujours justifiées, parfaitement nettes et très peu létales pour leurs troupes – ce qui les rend concrètement incapables de s'engager directement et rapidement dans un conflit de haute intensité. Et, de l'autre côté, des pays qui profitent du grand interdit prononcé contre eux pour tout s'autoriser. Alors que l'Ukraine est méthodiquement détruite à nos portes par la Russie, l'Occident est forcé de se réveiller du rêve d'une guerre morale et hygiénique, juste et propre, indolore pour nous et létale pour l'ennemi, en renouant avec la réalité qui a toujours, dans un conflit, le goût du sang, de la sueur et des larmes ».

- **Toujours dans son premier exergue, et après un développement consacré au Moyen-Orient, Alain Bauer consacre le quatrième chapitre aux « Préliminaires gelés : Moldavie, Géorgie, Ukraine 2014 ».**

« La promotion de la démocratie est parfois ambiguë quand elle est au service de la puissance. Avec la fin de la guerre froide, des centaines d'organisations non gouvernementales (ONG) fleurissent partout dans le monde et œuvrent à la démocratisation de tous les États qui, n'ayant pas encore adopté le modèle occidental, sont présentés comme étant "en transition". (...) Mais derrière ces soutiens aux transformations légitimes de la société civile, des logiques de puissance sont aussi déployées, qui consistent à utiliser ces nouveaux vecteurs pour favoriser la mise en place de gouvernements favorables aux intérêts de la démocratie libérale en général et de l'Occident en particulier. Russes et Chinois appliquent la même conduite avec leurs institutions culturelles, médiatiques et parfois religieuses. À Radio Free Europe ou à la BBC en russe répond RT, aux ONG occidentales répliquent les Centres Confucius. En Europe orientale, des processus de "regime change" ont été tentés dans l'ancienne sphère soviétique au début du XXe siècle et sont connus sous le nom de "révolutions de couleur" : ce fut le rose en Géorgie, l'orange en Ukraine ou les tulipes au Kirghizstan, le "jean" ou le bleu en Biélorussie. Rapidement, la lecture de ces événements a engendré un débat idéologique passionné : certains (à l'Ouest) y ont vu le réveil de sociétés qui sortaient de l'expérience socialiste, d'autres (à l'Est) y ont perçu l'influence américaine et occidentale, protestant devant la menace d'un complot contre la Russie. (...) D'anciennes polarisations politiques se sont adaptées au nouveau contexte géopolitique : le clivage opposant les partisans de l'occidentalisation et de l'extension des libertés individuelles à ceux de la défense des valeurs et des traditions par un pouvoir fort a finalement joué à plein sur ces anciennes terres soviétiques marquées par la culture de la dictature. Les cas géorgien et ukrainien sont, à cet égard, très significatifs : les révolutions rose et orange, de 2003 et 2004 (...) Ces deux révolutions réagissent à des élections contestées et conduisent à la chute de gouvernements conservateurs pro-Russie (en plein redressement à l'époque) et à la mise en place d'un personnel politique désireux de libéraliser les régimes. Elles s'appuient également sur des mouvements de résistance civique largement adoués par les médias occidentaux et soutenus par les organisations internationales (Kmara pour la Géorgie, Pora pour l'Ukraine). Il convient de préciser que ces espaces, stratégiques pour la Russie qui réprouve l'extension de l'OTAN sur son ancienne zone d'influence, font déjà l'objet d'une lutte acharnée : c'est, par exemple, le soutien trop visible,

politique, médiatique, logistique accordé par Vladimir Poutine au puissant clan de Donetsk qui suscite l'indignation d'une population décidée à en finir avec la corruption et les élections truquées. Par ailleurs, des résurgences de tensions préexistantes à la guerre froide s'étaient fait sentir dès l'effondrement de l'URSS : il est d'usage d'appeler ces conflits des "conflits gelés". C'était le cas notamment dans les années 1990 en Moldavie et en Géorgie, toutes deux anciennes Républiques socialistes ».

Après avoir considéré les cas de la Moldavie-Transnistrie puis de la Géorgie, de l'Ossétie et de l'Abkhazie, Alain Bauer reprend celui de l'Ukraine en 2014 : « Pour Serhii Plokhy, titulaire de la chaire d'histoire de l'Ukraine à l'université Harvard depuis 2013, né dans la ville russe de Nijni Novgorod de parents ukrainiens puis élevé en Ukraine, qui a assisté à l'effondrement de l'URSS et à l'émergence d'une Ukraine indépendante en 1991 avant d'émigrer outre-Atlantique en 1994 : "Il faut comprendre l'histoire de l'Ukraine, l'histoire d'un peuple formé par l'interaction de deux frontières mouvantes, l'une entre le christianisme oriental et occidental, et l'autre entre les sociétés sédentaires du Nord ukrainien et les sociétés nomades du Sud ukrainien. La première frontière a produit la plus grande Église uniate du monde, une organisation religieuse chrétienne orientale dans ses rituels et chrétienne occidentale dans ses dogmes. La seconde a donné naissance aux Cosaques ukrainiens. L'Ukraine en tant que nation moderne est née sur les ruines d'un certain nombre d'empires, des Habsbourg aux Romanov, en passant par les Ottomans. Chaque région a apporté à la table nationale sa propre expérience et sa tradition, créant une base pour le pluralisme politique et culturel et, au fil du temps, la démocratie ukrainienne" ».

Après cette citation éclairante, Alain Bauer retrace les principales étapes de l'histoire du pays. « Devenue indépendante en août 1991, à la faveur de l'effondrement de l'URSS (acté le 25 décembre 1991 pour laisser place à la CEI, à laquelle elle adhère alors), l'Ukraine reste le plus grand pays post-soviétique après la Russie. C'est aussi une zone tampon entre la Russie et l'Europe et, comme l'ancien glacis protecteur de l'URSS a disparu, les puissances occidentales s'engagent auprès de Gorbatchev à ne pas avancer en direction de l'est... L'Ukraine est par ailleurs le chaînon entre la Russie et l'Europe occidentale, le pays clé pour le contrôle de la mer Noire. Le gaz et le pétrole russes transitent par ses plaines vers l'ouest. L'Ukraine devient aussi la troisième puissance nucléaire militaire du monde, disposant d'un très important stock de missiles soviétiques sur son territoire (environ un tiers de l'arsenal nucléaire soviétique, une grande partie de l'organisation industrielle de sa conception et de sa production, soit cent trente missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) UR-100N, 46 ICBM Molodets RT23, ainsi que trente-trois bombardiers lourds, totalisant environ mille sept cents ogives. En 1994, en échange de garanties sur sa souveraineté territoriale (définies par le mémorandum de Budapest signé par l'Ukraine, la Russie, les États-Unis et la Grande-Bretagne), l'Ukraine accepte de renoncer à ces armes et d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Indépendamment de ces réalités géopolitiques, l'Ukraine se trouve être en 1991, pour toutes les raisons évoquées précédemment, un pays aux populations divisées : uniates (placés sous l'autorité de Rome), ukrainophones tentés par l'expérience de la libéralisation et du rattachement à l'Europe à l'Ouest ; orthodoxes dépendant du patriarcat de Moscou, russophones refusant de couper le cordon avec Moscou à l'Est. L'élection du président réformateur pro-occidental Viktor Iouchtchenko en 2004 (il bat le candidat "bleu" russophone), victime d'un empoisonnement à la dioxine (dont il ressort défiguré), marque le début du rapprochement de Kiev avec l'Union européenne et l'OTAN. Cette nouvelle proximité est impensable et insupportable pour le Kremlin. Pourtant, le bilan est plus que mitigé : l'effondrement de l'économie et les scandales en cours liés à la corruption généralisée conduisent à la détestation du révolutionnaire orange qui, au premier tour de l'élection présidentielle de 2010, n'obtient que 5 % des voix. Le second tour permet au candidat russophone, Viktor

Ianoukovitch, qui tient sa revanche, de l'emporter. Le nouveau président n'en est pas moins fidèle dans un premier temps au non-alignement qui a caractérisé tant bien que mal son pays depuis 1991. Et fin 2012, lorsque le Conseil européen propose qu'un traité d'association, complété d'un traité de libre-échange, soit signé fin 2013 à la condition que l'Ukraine mène des réformes électorales, judiciaires et constitutionnelles, il l'entend d'une oreille favorable. Au sommet Europe-Ukraine du 25 février 2013, il indique qu'il fera de son mieux pour répondre aux demandes européennes, déclarant : "Je poursuis les négociations avec la Russie pour trouver le bon modèle pour une coopération avec l'Union douanière orientale" (à laquelle l'Ukraine appartient). Pourtant, ce même jour, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, indiquait qu'"un pays ne peut à la fois être membre d'une union douanière et dans une zone avancée de libre-échange avec l'Union européenne". De son côté, la Russie commence également à réagir à l'égard de cette double association et prend, fin juillet 2013, les premières sanctions commerciales contre l'Ukraine en se justifiant par la voix du vice-Premier ministre, Igor Chouvalov. (...) Lors des négociations finales entre l'Union européenne et l'Ukraine, Kiev, dont la situation financière est très dégradée, demande alors à Bruxelles une aide sous forme de prêts de vingt milliards d'euros par an, dans le but de mettre son économie au niveau des normes européennes. L'Union européenne précise alors ses desiderata : dans un premier temps, elle refuse toute aide, arguant que le libre accès "au plus grand marché intégré du monde" est bien suffisant ; puis, dans un second temps, elle promet une aide financière de 610 millions d'euros, jugée largement insuffisante par l'Ukraine. Par ailleurs, tout un cortège de réformes est alors imposé au pays comme condition de la signature de l'accord. Faisant volte-face, le président Ianoukovitch signe le 17 décembre 2013 un accord avec la Russie. Selon ses termes, la Russie devait investir quinze milliards d'euros en Ukraine et réduire d'un tiers le tarif de ses livraisons de gaz à l'Ukraine. Cette décision met le feu aux poudres et intensifie les manifestations, bientôt qualifiées de "pro-européennes", qui avaient débuté quelques semaines plus tôt sur la place Maïdan à Kiev. L'engrenage de la violence manifestations-répression est enclenché et, au terme d'affrontements meurtriers, le président Ianoukovitch fuit l'Ukraine pour trouver refuge en Russie. Certaines mesures prises par le nouveau gouvernement contre la langue russe, largement pratiquée dans l'Est, et l'hostilité affichée contre la Russie achèvent de désolidariser une importante frange russophone de la population : les haines se libèrent, les vieilles inimitiés resurgissent et certaines régions manifestent de plus en plus clairement leur hostilité et leurs velléités séparatistes. En mars 2014, le Parlement de Crimée, qui jouit d'une certaine autonomie depuis l'indépendance de l'Ukraine obtenue en 1991 sous la pression et l'occupation d'une Russie bien décidée à ne pas perdre l'usage stratégique du port de Sébastopol (principale base navale de la flotte russe de mer Noire) et à la suite d'un référendum organisé par la Russie ne reconnaît pas les nouvelles autorités provisoires à Kiev – celles-ci ne reconnaissant pas le référendum en retour – et proclame la sécession de la République autonome de Crimée et son intégration à la Fédération de Russie. (...) L'Ukraine, soutenue par un grand nombre de pays de la communauté internationale, dénonce l'illégalité du référendum et maintient ses revendications sur la péninsule. Malgré le mémorandum de Budapest, ni les États-Unis, ni la Grande-Bretagne ne bougent. Pour les mêmes raisons, une insurrection pro-russe éclate dans la région du Donbass, bassin minier de l'Ukraine et historiquement très marqué par ses liens avec la Russie. En avril 2014, des séparatistes pro-russes armés s'emparent de bâtiments gouvernementaux et proclament la république populaire de Donetsk (RPD) et la république populaire de Louhansk (RPL) comme républiques indépendantes. Elles ne reçoivent aucune reconnaissance internationale jusqu'en 2022, y compris par la Russie. Une guerre civile commence, qui durera sans discontinuer jusqu'à l'invasion russe. Le 21 février 2022, Vladimir Poutine annonce la reconnaissance russe de l'indépendance des Républiques du Donbass, ce qui provoque une condamnation du Conseil de sécurité des Nations unies précédant de trois jours

l'invasion de l'Ukraine. Puis, le 30 septembre 2022, la Russie annonce l'annexion des Républiques (au sens large, sans tenir compte des territoires effectivement sécessionnistes) au sein de sa Fédération, en même temps que les autres territoires occupés, notamment dans la région de Kherson.

Pour tous les observateurs attentifs des recompositions actuelles du monde, il importe de comprendre ce qui a changé et pourquoi les récents événements closent un chapitre de l'histoire de l'humanité pour en ouvrir un autre, très incertain. De la même façon qu'il est illusoire de promouvoir une paix chimiquement pure ou de croire qu'une guerre absolue mène à autre chose qu'elle-même, il faut renoncer à trancher le cas de ces conflits gelés en les voyant seulement comme des révolutions au travers desquelles le soleil de justice se lèverait comme le Messie d'Isaïe sur le peuple prisonnier des ténèbres, ou comme des opérations montées de toutes pièces par l'Occident en général, et l'Amérique en particulier, pour humilier une fois de plus (et une de trop) la "sainte Russie" ».

- **Le dernier chapitre du premier exergue est consacré à l'Ukraine de 2022 : « La fin de la fin de l'Histoire ; une guerre par procuration ».**

(...) Vladimir Poutine, après des années d'avertissements plus ou moins sévères, notamment lors de la conférence de Munich en 2007 devant une Angela Merkel médusée et malgré les avertissements américains, a pris la décision de franchir la ligne rouge de la confrontation directe avec un Occident dont il a autant sous-estimé la réactivité que ce dernier a sous-estimé la détermination du maître du Kremlin.

Voici ce qu'avait déclaré à Munich Vladimir Poutine (la citation est longue, mais elle vaut d'être comprise dans son ensemble) :

"La structure de cette conférence me permet d'éviter les politesses excessives et la nécessité de parler en termes diplomatiques détournés, agréables mais vides. Le format de cette conférence me permettra de dire ce que je pense vraiment des problèmes de sécurité internationale. Et si mes propos semblent indûment polémiques, pointus ou inexacts à nos collègues, je vous demande de ne pas vous fâcher contre moi. Après tout, il ne s'agit que d'une conférence. Donc. Il est bien connu que la sécurité internationale comprend bien plus que des questions liées à la stabilité militaire et politique. Elle implique la stabilité de l'économie mondiale, la lutte contre la pauvreté, la sécurité économique et le développement d'un dialogue entre les civilisations. Ce caractère universel et indivisible de la sécurité s'exprime par le principe fondamental selon lequel "la sécurité pour l'un est la sécurité pour tous". Comme l'a dit Franklin D. Roosevelt dans les premiers jours qui ont suivi l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale : "Lorsque la paix a été rompue quelque part, la paix de tous les pays du monde est en danger." Ces mots restent d'actualité aujourd'hui. Il y a seulement deux décennies, le monde était divisé sur le plan idéologique et économique et c'est l'énorme potentiel stratégique de deux superpuissances qui garantissait la sécurité mondiale. Cette impasse mondiale a relégué les problèmes économiques et sociaux les plus aigus à la marge de l'agenda de la communauté internationale et du monde. Et, comme toute guerre, la guerre froide nous a laissé des munitions vivantes, au sens figuré. Je veux parler des stéréotypes idéologiques, des doubles standards et d'autres aspects typiques de la pensée du bloc de la guerre froide. Le monde unipolaire qui avait été proposé après la guerre froide n'a pas eu lieu non plus. L'histoire de l'humanité a certainement connu des périodes unipolaires et des aspirations à la suprématie mondiale. Et qu'est-ce qui n'est pas arrivé dans l'histoire du monde ? Mais qu'est-ce qu'un monde unipolaire ? Même si l'on peut embellir ce terme, il renvoie en fin de compte à un type de situation, à savoir un centre d'autorité, un centre de force, un centre de décision. C'est un monde dans lequel il y a un seul maître, un seul souverain. Et, au bout du compte, c'est pernicieux, non seulement pour tous ceux qui sont dans ce système, mais aussi pour le souverain lui-même, car il

se détruit de l'intérieur. Et cela n'a certainement rien à voir avec la démocratie. Car, comme vous le savez, la démocratie est le pouvoir de la majorité à la lumière des intérêts et des opinions de la minorité. Soit dit en passant, on enseigne constamment la démocratie à la Russie – à nous. Mais pour une raison quelconque, ceux qui nous enseignent ne veulent pas apprendre eux-mêmes. Je considère que le modèle unipolaire est non seulement inacceptable mais aussi impossible dans le monde d'aujourd'hui. Et ce n'est pas seulement parce que s'il y avait un leadership individuel dans le monde d'aujourd'hui – et précisément dans le monde d'aujourd'hui – alors les ressources militaires, politiques et économiques ne suffiraient pas. Ce qui est encore plus important, c'est que le modèle lui-même est défectueux parce qu'à sa base il n'y a et ne peut y avoir de fondements moraux pour la civilisation moderne. En outre, ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui – et nous venons juste de commencer à en discuter – est une tentative d'introduire précisément ce concept dans les affaires internationales, le concept d'un monde unipolaire. Les actions unilatérales et souvent illégitimes n'ont résolu aucun problème. De plus, elles ont provoqué de nouvelles tragédies humaines et créé de nouveaux foyers de tension. Jugez-en par vous-mêmes : les guerres et les conflits locaux et régionaux n'ont pas diminué. Et ces conflits ne font pas moins de victimes, ils en font même plus qu'avant. Beaucoup plus, beaucoup plus ! Aujourd'hui, nous assistons à une hyper-utilisation presque incontrôlée de la force – la force militaire – dans les relations internationales, une force qui plonge le monde dans un abîme de conflits permanents. En conséquence, nous n'avons pas la force suffisante pour trouver une solution globale à l'un de ces conflits. Trouver un règlement politique devient également impossible. Nous constatons un mépris de plus en plus grand pour les principes fondamentaux du droit international. Et les normes juridiques indépendantes se rapprochent de plus en plus du système juridique d'un État. Un État et, bien sûr, en premier lieu, les États-Unis, a dépassé ses frontières nationales de toutes les manières. Cela est visible dans les politiques économiques, politiques, culturelles et éducatives qu'il impose aux autres nations. Qui aime cela ? Qui s'en réjouit ? Dans les relations internationales, nous constatons de plus en plus souvent la volonté de résoudre une question donnée en fonction de ce que l'on appelle des questions d'opportunité politique, en fonction du climat politique actuel. *Et bien sûr, c'est extrêmement dangereux. Il en résulte que personne ne se sent en sécurité. Je tiens à le souligner : personne ne se sent en sécurité ! Parce que personne ne peut sentir que le droit international est comme un mur de pierre qui le protège. Bien entendu, une telle politique stimule la course aux armements.* [Souligné par nous.] La domination de la force encourage inévitablement un certain nombre de pays à acquérir des armes de destruction massive. En outre, des menaces sensiblement nouvelles – bien qu'elles fussent également connues auparavant – sont apparues, et aujourd'hui des menaces telles que le terrorisme ont pris un caractère mondial. Je suis convaincu que nous avons atteint le moment décisif où nous devons sérieusement réfléchir à l'architecture de la sécurité mondiale. Et nous devons procéder en recherchant un équilibre raisonnable entre les intérêts de tous les participants au dialogue international. D'autant plus que le paysage international est si varié et change si rapidement – change en fonction de l'évolution dynamique de toute une série de pays et de régions. Madame la Chancelière fédérale l'a déjà mentionné. Le PIB combiné, mesuré en parité de pouvoir d'achat de pays comme l'Inde et la Chine est déjà supérieur à celui des États-Unis. Et un calcul similaire avec le PIB des pays BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine – dépasse le PIB cumulé de l'UE. Et selon les experts, cet écart ne fera que s'accroître à l'avenir. Il n'y a aucune raison de douter que le potentiel économique des nouveaux centres de croissance économique mondiale sera inévitablement converti en influence politique et renforcera la multipolarité. Dans ce contexte, le rôle de la diplomatie multilatérale s'accroît considérablement. La nécessité de principes tels que l'ouverture, la transparence et la prévisibilité en politique est incontestée et le recours à la force devrait être une mesure vraiment exceptionnelle,

comparable au recours à la peine de mort dans les systèmes judiciaires de certains États. .../... Et ici, en Allemagne, je ne peux m'empêcher de mentionner l'état pitoyable du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Le traité adapté aux forces armées conventionnelles en Europe a été signé en 1999. Il tenait compte d'une nouvelle réalité géopolitique, à savoir l'élimination du bloc de Varsovie. Sept ans ont passé et seuls quatre États ont ratifié ce document, dont la Fédération de Russie. Les pays de l'OTAN ont ouvertement déclaré qu'ils ne ratifieraient pas ce traité, y compris les dispositions relatives aux restrictions de flancs (sur le déploiement d'un certain nombre de forces armées dans les zones de flancs), tant que la Russie n'aura pas retiré ses bases militaires de Géorgie et de Moldavie. Notre armée quitte la Géorgie, même selon un calendrier accéléré. Nous avons résolu les problèmes que nous avons avec nos collègues géorgiens, comme chacun sait. Il y a encore mille cinq cents militaires en Moldavie qui effectuent des opérations de maintien de la paix et protègent les entrepôts de munitions datant de l'époque soviétique. Nous discutons constamment de cette question avec M. Solana et il connaît notre position. Nous sommes prêts à continuer à travailler dans cette direction. Mais que se passe-t-il dans le même temps ? Simultanément, la soi-disant ligne de front flexible des bases américaines avec jusqu'à cinq mille hommes dans chacune. Il s'avère que l'OTAN a placé ses forces de première ligne à nos frontières, et nous continuons à remplir strictement les obligations du traité et ne réagissons pas du tout à ces actions. Je pense qu'il est évident que l'expansion de l'OTAN n'a aucun rapport avec la modernisation de l'Alliance elle-même ou avec la garantie de la sécurité en Europe. Au contraire, elle représente une grave provocation qui réduit le niveau de confiance mutuelle. Et nous sommes en droit de demander : contre qui cette expansion est-elle destinée ? Et qu'est-il advenu des assurances données par nos partenaires occidentaux après la dissolution du pacte de Varsovie ? Où sont ces déclarations aujourd'hui ? Personne ne s'en souvient. Mais je vais me permettre de rappeler à ce public ce qui a été dit. Je voudrais citer le discours du secrétaire général de l'OTAN, M. Woerner, prononcé à Bruxelles le 17 mai 1990. Il a déclaré à l'époque que "le fait que nous soyons prêts à ne pas placer une armée de l'OTAN en dehors du territoire allemand donne à l'Union soviétique une solide garantie de sécurité". Où sont ces garanties ? .../... En conclusion, je voudrais noter ce qui suit. Nous entendons très souvent – et personnellement, je le fais très souvent – des appels de nos partenaires, y compris de nos partenaires européens, selon lesquels la Russie devrait jouer un rôle de plus en plus actif dans les affaires mondiales. À ce propos, je me permets de faire une petite remarque. Il n'est guère nécessaire de nous inciter à le faire. La Russie est un pays dont l'histoire s'étend sur plus de mille soixante-dix-huit ans et qui a pratiquement toujours utilisé le privilège de mener une politique étrangère indépendante. Nous n'allons pas changer cette tradition aujourd'hui. En même temps, nous sommes bien conscients de la façon dont le monde a changé et nous avons un sens réaliste de nos propres possibilités et de notre potentiel. Et bien sûr, nous aimerions interagir avec des partenaires responsables et indépendants avec lesquels nous pourrions travailler ensemble à la construction d'un ordre mondial équitable et démocratique qui garantirait la sécurité et la prospérité non seulement pour quelques privilégiés, mais pour tous."

Vladimir Poutine redira la même chose lors du sommet de l'OTAN à Bucarest, en 2008. (...)

Loin de souscrire à cette parfois pathétique tentative d'explication émise par celles et ceux qui n'ont pas voulu l'entendre ni le lire, c'est cette erreur d'appréciation qu'il convient d'analyser aujourd'hui avec le recul de cette première année de conflit. Une erreur riche en enseignements, autorisant à considérer qu'une nouvelle phase géopolitique s'est ouverte, qui clôturerait sans doute définitivement le chapitre de la "Fin de l'Histoire". D'abord, avec le retour de la guerre conventionnelle, interétatique, le monde occidental renoue avec les formes les plus classiques de la conflictualité. Ensuite, en considérant avec attention les réactions des pays membres de l'ONU, il apparaît que la

condamnation sans équivoque et la volonté de sanctionner est loin de dominer et que la « communauté internationale » indignée, remarquablement mise en scène se réduit souvent à un Occident isolé comme jamais depuis 1945. Si l'on considère avec attention la conviction portée par les Russes (Primakov, chantre de la multipolarité) ou les Chinois (consensus de Beijing tel que défini en 2004 par Joshua Cooper Ramo) que l'avenir ne sera plus placé sous le signe d'une hégémonie occidental-américaine, mais appartient à des pays émergents, déterminés à remodeler l'ordre mondial (et assez peu tentés par les mécanismes démocratiques), alors on pourrait comprendre pourquoi la seule perspective d'un "Tribunal de l'Histoire" n'a pas suffi à faire reculer Vladimir Poutine. (...) Pendant vingt ans, Vladimir Poutine n'a cessé de prévenir qu'il ferait tout pour desserrer ce qu'il considère être une prise en étau. (...) Pour le monde occidental, le recours à la violence est l'ultime signal de l'incompétence. Il n'en est rien dans l'univers slave qui y voit un moyen convenable au regard des fins recherchées. On se rappelle Grozny ».

Dans le reste du chapitre, Alain Bauer développe avec beaucoup de détails, les aspects plus directement militaires du conflit (stratégie et matériels avec l'importance des drones ; problème de sécurité nucléaire ; passage à une guerre de haute et longue intensité avec un champ de bataille également numérique) ainsi que la dimension juridique de la question (droit international de la guerre, droit international humanitaire et « lawfare »), surtout qu'on a assisté avec la faim, le froid, les déportations et aux pillages d'œuvres d'art à « un retour des antiquités soviétiques ».

Le 3^{ème} chapitre du troisième exergue est entièrement consacré au 'Lawfare'. Il débute ainsi : « Comme le rappelle Amélie Ferey dans une excellente note de l'IFRI sur le sujet¹, le lawfare est défini comme une utilisation du droit visant à établir, pérenniser ou renverser un rapport de force dans le but de contraindre un adversaire (où l'on n'est pas loin de la définition clausewitzienne de la guerre traditionnelle dans ses objectifs). Le lawfare n'est pas totalement inédit et s'inscrit dans une histoire longue du jus belli. (...) Les dernières évaluations observables qui vont clairement dans le sens d'une judiciarisation des interventions armées des démocraties occidentales, comme nous l'avons fait remarquer récemment au sujet du retour dans les années 1990 de la "guerre juste", font également signe vers une fascinante complexification et diversification des interactions entre droit et guerre, qui fondent même le glissement d'un droit de la guerre vers une guerre du droit. D'une certaine manière, se mettant dans les pas des Américains qui avaient déployé des trésors de rhétorique pour justifier les guerres d'intervention de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e, la Russie, mais aussi la Chine, mobilisent de plus en plus des éléments de langage ressortant du discours juridique pour soutenir leur politique étrangère. Elles développent notamment un propos légaliste au service des pratiques hybrides mises en œuvre sur le terrain en vue de préserver une certaine forme d'ambiguïté stratégique et, surtout, de justifier leurs politiques expansionnistes et leur interventionnisme (c'est déjà le cas en Ukraine, demain à Taïwan ?). C'est au général de l'armée de l'air américaine Charles Dunlap que l'on doit la popularisation du terme forgé à partir des mots « law » (droit) et « warfare » (art de faire la guerre). Dunlap s'inquiète, à l'heure du bilan et des enseignements de la campagne de Serbie, des contraintes que pourrait faire peser à l'avenir sur les armées occidentales d'intervention la croissance du droit international en la matière (notons que ces interrogations sont formulées au moment où est mise en place la Cour pénale internationale [CPI] dont le Sénat américain n'a jamais ratifié le statut). Il évoque la possibilité que le droit rende paradoxalement la guerre injuste en imposant aux armées d'intervention agissant dans un cadre légal (ONU) des conditions juridiques tellement exorbitantes qu'elles conduiraient à les handicaper face à un ennemi qui n'aurait aucun scrupule vis-à-vis de ce nouveau droit international, ce qui a pour conséquence d'augmenter l'asymétrie des conflits. En réponse à cette instrumentalisation du droit, certains États ont commencé à légiférer à l'échelle nationale. C'est le cas par exemple d'Israël, à la pointe de ces questions. (...) ».

- **Le premier chapitre du deuxième exergue est consacré au « sursaut russe ».**

« Contrairement aux analyses souvent émises de manière précipitée début 2021, la Russie n'a pas attendu pour préparer sa riposte. Elle disposait d'une doctrine, inventée par l'ancien Premier ministre Ievgueni Primakov dès 1993, d'un outil d'analyse produit en 2000 par l'ancien président de la Douma, Alexeï Arbatov, et d'un dispositif de rénovation militaire assumé par le chef d'état-major Valeri Guerassimov. Mais aussi d'un important matelas financier patiemment structuré par la banque centrale et d'un contrôle sécuritaire renforcé, marqué par des assassinats d'opposants ou la mise au pas de la société civile russe au nom d'un conflit programmé à venir. Il fallait tenir la société civile pour s'engager dans un conflit impérial. Rien n'aura su enrayer une machine qui aura mis trente ans à se roder sous les yeux incrédules ou complices de l'Occident.

La doctrine de Ievgueni Primakov : l'empire contre-attaque.

Ievgueni Maximovitch Primakov, né à Kiev, en Ukraine, en 1929, a été journaliste, diplomate, espion (nom de code Maksim), membre du Conseil présidentiel de Mikhaïl Gorbatchev de 1990 à 1991, puis, de 1996 à 1998, ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, dont il devient le Premier ministre entre 1998 et 1999. (...) Dans le chaos de la dislocation de l'URSS, dès 1993, il s'appuie sur les théories de l'équilibre des puissances afin d'élaborer ce qui sera ensuite appelé la « doctrine Primakov », s'intéressant tout particulièrement à la question de la polarité de la scène internationale. Plusieurs types de répartition de cette puissance sont en effet observables au cours de l'Histoire. Le système unipolaire correspond à l'hégémonie d'un seul État et à la Pax Britannica qui règne au XIXe siècle ou à l'hyperpuissance américaine dès la fin de la guerre froide, et c'est précisément ce type de polarisation que Primakov récuse alors que d'autres penseurs la prônent. En effet, dans ce cas de figure, la concentration des capacités par une seule puissance rend le recours à la force des plus faibles peu probable (d'où l'idée de stabilité hégémonique), même si des conflits peuvent advenir le cas échéant pendant les transitions entre plusieurs cycles hégémoniques ; le système bipolaire est illustré par la guerre froide où chaque superpuissance avait structuré sa zone d'influence sur une forte opposition idéologique et le développement d'importantes capacités question de la polarité de la scène internationale. Plusieurs types de répartition de cette puissance sont en effet observables au cours de l'Histoire. Le système unipolaire correspond à l'hégémonie d'un seul État et à la Pax Britannica qui règne au XIXe siècle ou à l'hyperpuissance américaine dès la fin de la guerre froide, et c'est précisément ce type de polarisation que Primakov récuse alors que d'autres penseurs la prônent. En effet, dans ce cas de figure, la concentration des capacités par une seule puissance rend le recours à la force des plus faibles peu probable (d'où l'idée de stabilité hégémonique), même si des conflits peuvent advenir le cas échéant pendant les transitions entre plusieurs cycles hégémoniques ; le système bipolaire est illustré par la guerre froide où chaque superpuissance avait structuré sa zone d'influence sur une forte opposition idéologique et le développement d'importantes capacités militaires ; les séquences multipolaires prêtent davantage à débat, mais doivent désigner un monde équilibré par plusieurs pôles de puissance. Dans cette configuration, l'existence de puissances de force équivalente devrait dissuader les unes et les autres de se faire la guerre. C'est à cet équilibre que correspondent, en configuration bipolaire, les événements de la guerre froide, ou, dans un cadre multipolaire, le « concert européen » qui réorganise l'Europe en 1815 lors du congrès de Vienne, après les guerres napoléoniennes du XIXe siècle. À la lumière de ces diverses théories, Primakov fait le postulat qu'un monde unipolaire dominé par les États-Unis est inacceptable pour le monde en général et la Russie en particulier. Il soutient qu'il est intrinsèquement instable, alors que la multipolarité devait permettre de contrebalancer les utilisations unilatérales et arbitraires du pouvoir par

l'hégémon. D'une certaine manière, il s'agit de remettre les États souverains au cœur des relations internationales, selon le modèle westphalien, en changeant résolument d'échelle pour donner une visibilité aux émergents et rendre compte du monde dans sa globalité et sa complexité. Conformément à cette logique, Primakov propose donc les principes suivants pour la politique étrangère russe :

– La Russie doit s'efforcer d'instaurer un monde multipolaire géré par un concert de grandes puissances (Europe, Russie, Chine, Inde...) capables de contrebalancer la puissance unilatérale et à vocation hégémonique des États-Unis. (...)

– La Russie doit insister sur sa primauté dans l'espace post-soviétique qualifié de « proche étranger » et diriger l'intégration dans cette région. Elle doit également s'imposer au Moyen-Orient.

– Pour toutes les raisons énoncées précédemment, la Russie doit s'opposer à l'expansion de l'OTAN. (...) Un quart de siècle plus tard, il est possible de souligner à quel point l'accession de Ievgueni Primakov au poste de ministre des Affaires étrangères en 1996 a marqué un changement majeur dans la politique étrangère russe. Avant cela, la politique étrangère russe avait largement cherché à s'accommoder de l'Occident suivant les grandes lignes de la politique étrangère soviétique tardive de Mikhaïl Gorbatchev et les orientations suivies par Boris Eltsine.

L'analyse d'Alexeï Arbatov : autant en emporte l'OTAN

(...) Pour Arbatov, l'utilisation d'avions et de missiles de l'OTAN contre la Serbie le 24 mars 1999 a mis brutalement fin à la phase d'après-guerre froide entre Russie et États-Unis-OTAN. L'attaque a soudainement levé un tabou russe contre l'utilisation de la force militaire qui avait suivi la première guerre en Tchétchénie de 1994-1996. (...) Les conflits au Kosovo-Serbie et en Tchétchénie auraient dû être attentivement étudiés comme modèles pour la conduite des guerres futures. Il n'est guère surprenant que des chercheurs de différents pays en tirent des leçons différentes. Écrivant du point de vue russe, Alexeï Arbatov critique l'OTAN pour avoir mené sa campagne aérienne sans l'autorisation préalable des Nations unies ou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il défend fermement les points de vue traditionnels de la souveraineté des États et du droit international, par opposition à l'accent mis par l'Occident sur la nécessité de protéger les droits de l'homme et un "devoir d'ingérence" décrié par le groupe des 77 à l'ONU, qui lui préfèrent en s'en distanciant une "responsabilité de protéger". Il s'agit d'un débat nouveau et important, qui affectera un large éventail d'accords et d'institutions de sécurité. (...) La guerre contre la Serbie a anéanti les derniers espoirs d'un véritable partenariat en matière de sécurité et de coopération et, à nouveau, la Russie a perçu l'OTAN comme sa principale préoccupation en matière de défense dans un avenir prévisible. En conséquence, un certain nombre de traités cruciaux, qui avaient été signés, planifiés et-ou finalisés, ont été « gelés » sans ratification et, après les affrontements de septembre 1999 au Daghestan, la Russie a de nouveau engagé la force militaire en Tchétchénie. (...)

Les frontières actuelles entre la Russie et les anciennes Républiques soviétiques sont essentiellement symboliques et sont exposées aux migrations illégales et aux activités de contrebande massives. Outre les nouveaux pays qui occupent l'ancien territoire soviétique, la Russie doit faire face désormais à un certain nombre d'États et d'alliances dotés de forces armées supérieures. L'OTAN a élargi sa puissance militaire et s'est rapprochée des frontières russes en acceptant de nouveaux États membres. Tous ces éléments signent un changement majeur dans l'équilibre militaire de l'Europe. (...) L'attaque de l'OTAN contre la Yougoslavie en mars 1999 a marqué un tournant dans l'évaluation par la Russie de ses propres capacités militaires et de ses priorités de défense. (...) Les attaques de l'OTAN contre la Serbie ont été perçues comme une démonstration claire d'une véritable transformation de l'Alliance. Pendant la guerre froide, l'OTAN était réellement une coalition défensive d'États, capables de

protéger leurs territoires et de dissuader la puissance militaire offensive supérieure du pacte de Varsovie. Avec l'effondrement de ce dernier et de l'Union soviétique, la menace militaire immédiate s'était brusquement évaporée, et ce sont les bombardements sur l'ex-Yougoslavie qui ont réveillé le sentiment de vulnérabilité russe. Presque par inadvertance, l'OTAN était devenue de loin la force militaire la plus puissante du monde. (...) L'OTAN a donc, sans doute involontairement, transformé la guerre en Serbie en un événement militaire stratégique majeur, où les armes, les systèmes de commandement et de contrôle, les opérations et les tactiques les plus avancés et les plus sophistiqués ont été utilisés, puis analysés et copiés par la Russie d'abord surprise, puis envieuse. (...) N'ayant pas atteint son objectif initial de destruction en profondeur des forces militaires serbes, l'OTAN a changé de stratégie pour se concentrer sur la destruction des actifs industriels, des infrastructures et des installations administratives et de communication yougoslaves : sept semaines de bombardements ont détruit 100 % des raffineries de pétrole, 70 % de l'industrie de la défense, 60 % des installations de stockage de carburant, 100 % des transformateurs de lignes électriques et 40 % des stations de télévision et de radio – y compris le centre de télévision de Belgrade, où seize employés civils ont été tués. En outre, 68 ponts ont été détruits, et 70 % des routes et 50 % des chemins de fer ont été mis hors service. Parmi les autres « dommages collatéraux », des dizaines de monuments historiques, d'écoles, d'hôpitaux... La destruction des raffineries de pétrole, des entrepôts de pétrole et des usines chimiques a également causé d'importants dommages écologiques. De tels dégâts occasionnés par la campagne de Serbie ont amené la Russie à reconsidérer les principes de base de sa structure de sécurité : elle a simplement décidé de copier l'OTAN. (...)

Nucléaire : tactique or not tactique ?

Cynthia Roberts clarifie partiellement l'approche de la Russie en matière de dissuasion nucléaire et articule les conditions dans lesquelles Moscou pourrait passer à l'utilisation d'armes nucléaires, notamment tactiques. Compte tenu des plus de 4 300 ogives disponibles et de la détérioration des relations entre Moscou et l'Occident, ces questions sont redevenues essentielles pour la paix et la sécurité mondiales. Bien qu'elle comporte certaines similitudes avec les politiques de dissuasion des États-Unis, des éléments importants de l'approche russe de la dissuasion nucléaire sont uniques. Moscou est en effet animé par la crainte que Washington ne cherche à neutraliser sa dissuasion. L'armée russe affirme donc une sorte de fixation sur la préemption pour empêcher une première frappe. (...) La dernière version de la doctrine militaire officielle russe, établie en 2014, stipule que "la Fédération de Russie se réserve le droit d'utiliser des armes nucléaires en réponse à l'utilisation d'armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive contre elle et-ou ses alliés, ainsi qu'en cas d'agression contre la Fédération de Russie avec l'utilisation d'armes conventionnelles lorsque l'existence même de l'État est menacée". Les partisans de la préemption, notamment Nikolai Patrouchev, actuel secrétaire du Conseil de sécurité russe, et le général Youri Balouïevski, ancien chef d'état-major général, considéraient la préemption comme un moyen de contrer la menace des États-Unis. Les détracteurs, dont le général Viktor Esin, ancien chef d'état-major des Forces de fusées stratégiques, ne considéraient pas la préemption comme crédible. En 2010, les opposants russes à la préemption avaient apparemment gagné la bataille de la doctrine officielle. (...) En 2014, pendant le conflit ukrainien, le président Vladimir Poutine a relancé le débat public sur l'usage opérationnel du nucléaire tout en préservant l'ambiguïté sur sa portée. (...) Les armes à faible rendement sont souvent qualifiées d'armes nucléaires « tactiques ». Cette expression est trompeuse, car elle implique que la guerre atomique tactique est en quelque sorte dépourvue de signification stratégique si elle est réservée à des cibles militaires sur le champ de bataille. Qu'elles soient qualifiées de « tactiques », « non stratégiques », de « champ de bataille » ou « à faible rendement », leur utilisation par les forces russes en Ukraine aurait un impact considérable sur les relations internationales, soit en suscitant une

réponse nucléaire des États-Unis et de l'OTAN, soit en provoquant une escalade de la guerre conventionnelle. Selon toute vraisemblance, l'OTAN et les États-Unis conviendraient qu'une réponse est justifiée en cas d'utilisation militaire russe, ce qui pourrait entraîner une frappe conventionnelle sur les forces russes. Une telle action pourrait alors susciter une réponse russe en dehors de l'Ukraine, créant le catalyseur d'une escalade vers une utilisation nucléaire à grande échelle et rendant de facto la guerre incontrôlable. L'utilisation d'une telle arme nucléaire en Ukraine entraînerait assurément des conséquences graves et inconnues, renforçant au minimum le statut de paria international de la Russie – et les résultats sont incertains. Quoi qu'il en soit le spectre du conflit nucléaire est revenu en Europe. Vladimir Poutine a présidé au programme de modernisation nucléaire le plus vaste et le plus coûteux de la Russie depuis la guerre froide, au développement de six nouveaux systèmes nucléaires, en particulier le planeur hypersonique à armement nucléaire Avangard, et le Poséidon, torpille à propulsion nucléaire et à armement nucléaire de plusieurs mégatonnes, d'une portée transocéanique, qui ne sont pas comptabilisés dans les limites du traité New START, mais remettent vivement en question la primauté nucléaire des États-Unis. Elles donnent du crédit non seulement à la dissuasion mais aussi aux demandes du président Poutine de "nous écouter maintenant" et de prendre les intérêts russes au sérieux. Le maître du Kremlin n'a ainsi jamais exclu des frappes préventives limitées aux contours flous. (...) Les diverses déclarations des chefs d'État capables de décider de recourir au feu nucléaire font également écho à cette idée de flou conçu et assumé comme outil. (...) On pense également aux discours plus ou moins sibyllins des présidents américains quant aux réactions en cas d'agression chinoise à Taïwan. (...) Le troisième âge nucléaire serait "une ère de piraterie stratégique", prédisait en son temps Thérèse Delpech, figure de la recherche sur les questions de dissuasion, dans un ouvrage posthume, paru en 2013, *La Dissuasion nucléaire au XXI^e siècle*. Cette nouvelle ère serait marquée à la fois par "l'absence de règle", "la tromperie" et "la difficulté à entretenir des stratégies efficaces de dissuasion". Or, face à ce changement, "les acteurs traditionnels (...) sont mal préparés ». Un constat difficilement admis à l'époque, mais assez juste ».

Le chapitre se termine par une analyse des relations entre la Russie et la Chine.

ENTRETIEN ACCORDÉ PAR ALAIN BAUER À J.-Ph. DENIS (Résumé)

Dans cet entretien qui a pour but de présenter les temps forts de son ouvrage, on retrouve fatalement les thèses principales qu'Alain Bauer y développe et que nous avons tenté d'exposer au mieux dans les pages précédentes, en nous concentrant sur le conflit ukrainien.

Sur ce conflit, on retrouve dans l'entretien la réaffirmation que l'Ukraine joue le rôle de zone-tampon car deux empires ne peuvent pas avoir de frontières communes au risque très fort de conduire à la guerre. A. Bauer reprend explique comme dans son livre qu'il y a eu un net changement de posture de la Russie : alors qu'entre la chute du mur de Berlin et la crise yougoslave, on a une période de dialogue entre l'Est et l'Ouest, en notant au passage que sous Gorbatchev, Poutine apparaissait comme étant pro-occidental, la crise yougoslave a tout changé : le Premier ministre Primakov, qui se souciait beaucoup des relations entre la Russie et les États-Unis, par pour New-York pour savoir que les États-Unis comptent faire et pour proposer un plan de paix, il apprend lors du vol qui le conduit en Amérique que l'OTAN s'est mis à bombarder la Serbie, amie et alliée de la Russie. Il fait aussitôt demi-tour et, en rentrant à Moscou, dit « tout est fini ». C'est de ce moment-là que Primakov élabore sa doctrine qui définit en particulier les endroits où on ne doit tolérer aucune avancée de l'OTAN, avancée qui serait un signe d'une guerre à venir : l'enclave de Kaliningrad, l'Ukraine et la Géorgie. Les Russes gardent toujours cette doctrine, ce qu'a réaffirmé V. Poutine lors de la conférence de Munich en 2007 (voir le texte complet de son discours dans le livre, que nous reprenons dans son intégralité plus haut), et à nouveau lors du Congrès de l'OTAN à Bucarest en avril 2008 auquel il est invité. Selon Alain Bauer, à ce Congrès, les Occidentaux ont « dit sans le dire tout en le disant » que l'Ukraine et la Géorgie rejoindraient un jour l'OTAN. C'est à partir de ce moment que la Russie s'est mise à préparer la guerre actuelle.

VYACHESLAV GORSKII :

Rapport final sur « Problèmes et perspectives des relations OTAN-Russie : le débat russe », juin 2001, dans le cadre du Programme de bourses du Conseil de partenariat euro-atlantique de l'OTAN 1999-2001.

La dernière décennie du XXe siècle a vu une évolution spectaculaire des relations OTAN-Russie. Après un rapprochement graduel et prudent avec l'alliance sous l'ère Gorbatchev, la nouvelle Russie démocratique s'est fixé une tâche colossale consistant à élaborer un partenariat stratégique avec son ancien adversaire. Cet objectif semblait alors bien réel dans l'atmosphère d'euphorie de l'après-guerre froide et face à la transformation radicale de la Russie. Cependant, les stéréotypes négatifs traditionnels, la perception erronée des politiques de l'OTAN et les divergences substantielles d'intérêts ont empêché la Russie de construire un partenariat stable et durable avec l'OTAN. De toute évidence, le problème de l'élargissement de l'OTAN a été la principale pierre d'achoppement sur la voie d'un tel partenariat. Depuis que la Russie a réalisé ses faibles chances de rejoindre l'alliance, même dans un avenir lointain, elle s'est résolument opposée à l'expansion de l'OTAN et a considéré ce processus comme préjudiciable aux intérêts russes.

L'Acte fondateur sur les relations mutuelles, la coopération et la sécurité entre l'OTAN et la Russie, signé à Paris en mai 1997, a élevé les relations OTAN-Russie à un niveau qualitatif inédit. Il a stimulé le développement d'une coopération étroite entre la Russie et l'alliance sur un large éventail de questions de sécurité. L'Acte fondateur semblait ouvrir la voie à un véritable partenariat OTAN-Russie. Néanmoins, il s'est avéré incapable de changer l'attitude négative de la Russie à l'égard de l'élargissement de l'OTAN et d'empêcher une crise amère dans leurs relations. La campagne de bombardement de l'OTAN en Yougoslavie au printemps 1999 a porté un coup sévère aux relations OTAN-Russie. L'action militaire de l'OTAN a poussé la Russie à geler ses contacts avec l'alliance et à revoir radicalement son attitude envers l'OTAN.

La dynamique des relations OTAN-Russie peut être mieux comprise grâce à l'analyse des points de vue russes sur cette question et de leur évolution dans les années 1990. Le débat intérieur houleux sur les relations de la Russie avec l'alliance ne se prête pas facilement à l'analyse. Ce n'est un secret pour personne que les opinions russes contemporaines sur les problèmes de politique étrangère sont étonnamment diverses. Le monochrome de la pensée de la politique étrangère de la période soviétique a été remplacé par un kaléidoscope de différents concepts et opinions.

De plus, la prise de décision en matière de politique étrangère est devenue plus pluraliste qu'elle ne l'était en Union soviétique. Le président et son administration, le Conseil de la Fédération et la Douma d'État, le Conseil de sécurité et le Conseil de la défense, les ministères et les services secrets - tous ces acteurs de la politique russe moderne ont pris part au processus décisionnel et ont contribué à la formulation de la politique de la Russie envers l'OTAN. L'absence d'un organe coordonnant les efforts des différentes institutions dans l'élaboration de la politique étrangère et de sécurité nationale russe a entraîné de nombreuses déclarations contradictoires de hauts responsables, ce qui a semé la confusion tant en Russie qu'en Occident sur la position officielle de Moscou.

Le sujet de cette recherche est l'évolution des vues russes sur les problèmes et les perspectives des relations OTAN-Russie dans les années 1990. La recherche a été basée sur une approche de synthèse et une analyse comparative. Il a cherché à examiner toute la gamme des opinions russes allant des opinions pro-occidentales extrêmes aux opinions anti-occidentales radicales. L'accent a été mis sur les

opinions les plus typiques largement répandues parmi les élites politiques, militaires et universitaires russes. La recherche s'est concentrée sur les questions suivantes :

- 1) Des formes de consensus concernant les relations OTAN-Russie ont-elles été atteintes au sein de la politique étrangère russe et de la communauté de sécurité nationale ?
- 2) Quelles étaient les principales divisions internes au sein des élites politiques russes ?
- 3) Quelles ont été les tendances fondamentales de l'évolution des opinions russes et les principaux facteurs sous-jacents à ce processus ? (...)

Conclusion :

L'analyse des points de vue russes a démontré que la communauté russe de la sécurité nationale et de la politique étrangère n'est pas parvenue à un consensus pour répondre à la question cardinale suivante : comment l'OTAN doit-elle être considérée et traitée dans l'ère de l'après-guerre froide ? Trois approches fondamentales des relations OTAN-Russie ont été identifiées au cours de la recherche. Ces approches pourraient être qualifiées d'approche coopérative idéaliste, d'approche coopérative réaliste et d'approche de confrontation radicale.

Les partisans de l'approche coopérative idéaliste ont une vision très favorable de l'OTAN et considèrent les États membres de l'OTAN comme des partenaires naturels et des alliés éventuels de la nouvelle Russie. Ils sont convaincus que le meilleur option politique pour la Russie est de construire un partenariat stable et durable avec l'alliance. Ils considèrent ce partenariat comme un mécanisme efficace pour renforcer la sécurité russe et européenne. À leur avis, les relations OTAN-Russie devraient être portées à un niveau qualitativement nouveau. La Russie pourrait alors devenir un membre à part entière de l'alliance. Néanmoins, ils reconnaissent que la Russie n'est pas prête à rejoindre l'OTAN et que le processus d'intégration de la Russie dans l'alliance prendra beaucoup de temps. De leur point de vue, l'admission des États d'Europe centrale à l'OTAN ne constitue pas une menace militaire directe pour la Russie, mais est préjudiciable en termes de politique intérieure russe. L'approche coopérative idéaliste était très populaire au début des années 1990. A cette époque, les partisans de cette approche occupaient des postes clés au sein du gouvernement et élaboraient la politique étrangère russe. Cependant, cette approche a été progressivement discréditée aux yeux des décideurs politiques russes et ses partisans sont devenus des politiciens marginaux. Aujourd'hui, il est toujours populaire auprès des démocrates et des libéraux les plus engagés, qui n'ont aucune influence réelle sur la politique étrangère russe.

Les partisans de l'approche coopérative réaliste adoptent une position très pragmatique vis-à-vis de la coopération avec l'OTAN. Ils croient fermement que la Russie n'a d'autre choix que de coopérer avec l'OTAN. Ils craignent qu'éviter la coopération avec l'OTAN se traduise par l'auto-isolement de la Russie en Europe. Selon eux, une coopération pragmatique avec l'alliance peut permettre à la Russie de jouer un rôle majeur dans la résolution des problèmes critiques de sécurité en Europe et d'avoir son mot à dire dans le développement d'un nouvel ordre européen. A la recherche d'un dialogue et d'une coopération renforcés avec l'OTAN, ils se rendent compte que la Russie peut difficilement devenir membre de l'alliance dans un avenir prévisible. Cependant, ils n'excluent pas la possibilité que la Russie rejoigne l'OTAN ou du moins ses structures politiques.

Les réalistes soutiennent que le mécanisme des relations OTAN-Russie peut être utilisé efficacement pour sauvegarder les intérêts spécifiques de la Russie et contrecarrer les politiques de l'alliance, qui sont préjudiciables et inacceptables pour la Russie. Ils s'opposent à l'élargissement de l'OTAN pour des raisons géopolitiques et stratégiques. Ils soutiennent que la Russie devrait poursuivre une politique de limitation des dommages envers ce processus. À leur avis, la Russie devrait contrecarrer

l'expansion de l'OTAN en développant la coopération avec l'alliance et en évitant toute mesure de réaction conflictuelle.

L'approche coopérative réaliste a été prédominante dans la pensée de la politique étrangère russe depuis la fin de la courte lune de miel dans les relations Est-Ouest. Il a été soutenu par une large coalition de politiciens, de responsables militaires et d'experts à l'esprit dur, qui ont eu une voix décisive dans l'élaboration de la politique de la Russie envers l'OTAN.

L'approche de confrontation dure repose sur les perceptions traditionnelles de l'OTAN. Les partisans de cette approche considèrent l'OTAN comme un bloc militaire agressif dirigé contre la Russie et posant une menace militaire sérieuse à celle-ci. Pour eux, tout compromis avec l'OTAN, toute coopération étroite avec l'alliance ou son adhésion équivaut à une trahison des intérêts nationaux de la Russie. Les partisans de la ligne dure profitent de toutes les occasions pour critiquer à la fois la politique de l'OTAN et de la Russie à son égard. Ils s'opposent avec véhémence à l'élargissement de l'OTAN et y voient une menace pour la sécurité nationale russe. De leur point de vue, la Russie devrait prendre des mesures sévères en réponse aux politiques de l'OTAN, qui contredisent les intérêts russes.

L'approche de confrontation dure a été populaire auprès des communistes, des ultranationalistes, des faucons militaires et de certains experts conservateurs. Ils ont exercé une influence principalement indirecte sur la politique étrangère russe dans les années 1990. Malgré toutes les protestations contre la coopération et les compromis avec l'OTAN, leur effet politique a été assez limité. Néanmoins, les décideurs politiques russes ont dû prendre en considération les points de vue des partisans de la ligne dure, ce qui a eu un impact négatif sur la politique de la Russie envers l'alliance.

Bien que les politiciens, les responsables militaires et les analystes russes voient les relations OTAN-Russie de différentes manières, ils sont parvenus à un large consensus contre l'élargissement de l'OTAN et son intervention militaire dans l'ancienne Yougoslavie. Les politiques de ces alliances ont été considérées en Russie comme des tests décisifs de la volonté de l'OTAN de construire un véritable partenariat avec la Russie et de prendre en compte les intérêts et les préoccupations russes. Ils ont causé un malaise même aux partisans les plus ardents de la coopération avec l'alliance et ont gravement nui aux relations OTAN-Russie. De toute évidence, l'absence de consensus concernant les relations OTAN-Russie et les attitudes largement négatives à l'égard de certaines politiques de l'OTAN ont considérablement entravé l'établissement d'un partenariat stable et durable entre la Russie et l'OTAN dans les années 1990.

En ce qui concerne l'évolution des opinions russes, on peut remarquer que de nombreux décideurs et experts n'ont pas changé d'avis dans les années 1990. Les libéraux pro-occidentaux n'ont pas rejeté l'idée d'une adhésion de la Russie à l'OTAN, malgré toutes les crises amères des relations OTAN-Russie. De même, les partisans de la ligne dure n'ont pas renoncé à leur attitude hostile à l'alliance et au partenariat de sécurité entre la Russie et l'OTAN, malgré tous les résultats positifs de la coopération OTAN-Russie. Cependant, les opinions russes ont généralement subi une évolution substantielle, qui comprenait deux tendances différentes.

Au début des années 1990, les attitudes russes envers l'alliance et la coopération avec elle ont changé de manière positive. Les élites politiques russes se débarrassent progressivement de leurs peurs et suspicions traditionnelles à l'égard de l'alliance, qui était de plus en plus considérée comme un partenaire pour surmonter la division du continent et construire un nouvel ordre européen fondé sur des valeurs et des intérêts communs. Après l'effondrement de l'Union soviétique, de nombreux décideurs et experts russes croyaient fermement en la possibilité d'un partenariat stratégique avec l'OTAN, qui pourrait éventuellement aboutir à l'entrée de la Russie dans l'alliance. Cette tendance positive a été causée par la transformation démocratique radicale de la Russie et la révision complète

de sa politique étrangère. Des changements drastiques dans l'environnement de sécurité européen, y compris la transformation de l'OTAN, ont également stimulé l'évolution des points de vue russes dans une direction positive.

À la grande déception des élites politiques russes, leurs espoirs d'un partenariat stratégique égal avec l'OTAN se sont avérés vains. En raison de la montée du nationalisme et du mécontentement croissant à l'égard des politiques de l'OTAN, les attitudes russes envers l'alliance ont commencé à se détériorer. À la suite de l'élargissement de l'OTAN, l'alliance était de plus en plus considérée comme un rival géopolitique et comme un adversaire potentiel. L'Acte fondateur n'a pas pu inverser cette tendance négative car il n'a ni stoppé l'élargissement ni donné à la Russie des pouvoirs décisionnels au sein de l'alliance. La campagne de bombardement de l'OTAN en Yougoslavie a encore aggravé l'attitude de la Russie envers l'alliance, qui était perçue comme un agresseur capable d'intervenir militairement dans les États de la CEI, y compris la Russie.

Il est assez difficile de pronostiquer l'évolution future des vues russes à l'égard de l'OTAN. En même temps, une chose est claire. Quelle que soit l'évolution de l'attitude russe envers l'OTAN, la Russie poursuivra sa coopération pragmatique avec l'alliance. Dans des conditions favorables, cette coopération pourrait éventuellement conduire à l'établissement d'un véritable partenariat entre la Russie et l'OTAN.

Lors de son déplacement le 31 mai 2023 en Slovaquie à l'invitation de la Présidente Zuzana Caputova, le Président français Emmanuel Macron, en a profité pour se rendre au Forum GLOBSEC 2023 qui se tenait à Bratislava et y a fait le discours de clôture que nous reproduisons presque en totalité ci-dessous étant donné la très grande importance des propos tenus, puisqu'il traite non seulement de la question de l'Ukraine, mais aussi de la Communauté politique européenne, la CPE.

En préambule, rappelons que Le Président de la République avait proposé le 9 mai 2022 à Strasbourg, la création d'une Communauté politique européenne afin de permettre davantage de coopération et de dialogue entre l'ensemble des pays du continent européen pour avancer sur des projets concrets.

Discours :

« (...) Alors mon message est simple. Dans ce moment que nous vivons, nous ne devons pas laisser l'Occident être kidnappé une deuxième fois. Nous ne laisserons pas l'Europe être kidnappée une deuxième fois.

Les enjeux sont de taille quand la guerre est à nos frontières. Et en effet, l'agression de l'Ukraine au fond, est la manifestation extrême, de fragilité, d'une contestation de notre unité européenne qui s'est jouée durant ces 15 dernières années. 15 années durant lesquelles les tentatives de la Russie pour bousculer tout l'édifice de sécurité européenne et le remodeler, selon ses termes.

Les étapes en sont connues : le discours de Vladimir POUTINE à Munich de 2007, l'agression contre la Géorgie de 2008, contre l'Ukraine en 2014, contre l'Ukraine encore en 2022 et la vassalisation rampante de la Biélorussie. Au fond, ce que demande la Russie, et qu'elle avait codifié dans les projets de traités brandis à la veille de son invasion il y a un peu plus d'un an, c'est l'affaiblissement et la neutralisation de l'Ukraine et au fond, la mise en vulnérabilité de toute une partie de l'Europe en contrepartie d'engagements légers et largement invérifiables.

Face à cela, et il faut le reconnaître, nous n'avons pas su apporter une réponse européenne ni organiser une architecture qui nous prémunisse via l'OSCE ou les autres projets envisagés à l'époque contre ces agressions. Quant à la réponse de l'OTAN, c'était au fond, trop ou trop peu. Une perspective offerte à l'Ukraine et la Géorgie qui exposait ces deux pays à la vindicte russe sans pour autant les protéger et avec des garanties qui étaient beaucoup trop faibles. Et nous avons manqué de cohérence en tant qu'Européens. Nous avons apporté donc des garanties insuffisantes à certains pays qui étaient à nos frontières. Nous n'avons pas engagé la Russie dans un dialogue de sécurité pour nous-mêmes. Au fond, nous avons délégué ce dialogue à l'OTAN, ce qui n'était pas sans doute le meilleur moyen d'y arriver. Et dans le même temps, nous ne sommes pas sortis des dépendances que nous avons plutôt continué de renforcer à l'égard de la Russie, en particulier en matière énergétique. Donc nous devons être lucides sur nous-mêmes. Nous n'avons pas été cohérents dans notre approche.

En venant ici, je sais quelle a été l'expérience de nombre d'entre vous pendant la période soviétique et je sais pourquoi, avec raison, chacun est déterminé à ce que cela ne se reproduise pas. Et c'est aussi mon engagement. Tout pays a le droit de choisir ses alliances et ce n'est jamais une menace pour les voisins que d'opter pour la liberté, la démocratie, la transparence. Comme j'ai pu le vérifier avec force avec les grands partenaires du G7 au Japon il y a quelques jours, le fondement de la Charte des Nations unies demeure l'égalité souveraine : il n'a jamais été la souveraineté limitée. Et c'est à ce titre aussi que ce qui se joue en Ukraine aujourd'hui n'est pas simplement une question européenne, mais bien une question pour l'ordre international et la paix partout dans le monde.

Mais ce que montre la guerre en Ukraine, ce n'est pas seulement que ses prétentions à mettre une partie de l'Europe sous tutelle sont illégales et inacceptables, c'est aussi que, vue du raisonnement froid des

rapports de force, elles sont désormais irréalistes. À Kiev, à Kharkiv, à Kherson, de vastes armées russes ont reculé, avant de se consumer ensuite à Bakhmout et ailleurs, pour des gains infimes. La guerre est loin d'être finie, mais je crois pouvoir dire aujourd'hui qu'une chose est claire : l'Ukraine ne sera pas conquise. Et d'ores et déjà ce qui était il y a un peu plus d'un an, une opération spéciale, s'est soldée par un échec géopolitique à date, qui s'est traduit par l'adhésion de la Finlande et j'espère bientôt de la Suède à l'OTAN. Et donc une fermeture de l'accès à la Baltique pour la Russie, mais aussi par la défiance aggravée de tous les voisins, par également une délégitimation de la Russie dans le concert des nations, avec le non-respect de la Charte. La situation sur le terrain ne donne aucune crédibilité à la Russie pour exiger par la menace ce qu'aucun droit déjà ne justifie. Il n'y a pas de place en Europe pour un fantasme impérial. C'est très important de le reconnaître et cela conditionne à mes yeux toute organisation future de la paix.

Alors, la manière dont nous sommes arrivés là dit plusieurs choses de nous. Il faut les retenir pour essayer de bâtir l'avenir. La première, c'est la force de notre alliance dès les premiers jours du conflit, l'OTAN a assuré la sécurité de ses frontières avec beaucoup d'efficacité. L'article V a joué tout son rôle et je suis convaincu qu'il tient aussi la Russie en respect et nous devons à cet égard être reconnaissants à nos alliés américains qui ont fourni une part majeure du soutien en équipements et en renseignement à l'Ukraine.

J'avais en décembre 2019 une phrase sévère à l'égard de l'OTAN, soulignant à l'époque, je vous le rappelle, les divisions qui existaient en son sein entre la Turquie et plusieurs autres puissances en parlant de mort cérébrale. Je pourrais dire aujourd'hui que Vladimir POUTINE l'a réveillée avec le pire des électrochocs.

La deuxième chose qui me frappe, c'est le rôle exemplaire, aussi, de l'Union européenne. Nous avons été unis, rapides et clairs et je crois que très peu, à commencer par la Russie, s'attendaient à ce que l'Union européenne puisse réagir ainsi : 67 milliards d'euros d'aides au total, dont 14 milliards d'euros d'aide militaire, des sanctions, de l'aide d'urgence, l'accueil de millions de réfugiés. Une réorganisation complète et profonde en quelques mois de notre organisation énergétique qui était très dépendante de la Russie. Et donc ça a été une démonstration d'unité, de clarification stratégique. Sous la contrainte, elle aurait dû être faite avant, mais on doit s'en satisfaire. Aussi l'adoption d'une clarté de doctrine dont je me félicite. L'Europe a choisi l'autonomie stratégique et la souveraineté européenne. Et l'agenda de Versailles que nous définissons dès mars 2022, au fond, est bien loin de ce que certains qualifiaient il y a cinq ans de lubie française lorsqu'à la Sorbonne, je parlais de souveraineté européenne. Donc je crois que la deuxième chose aux côtés de la force de l'alliance que nous devons retenir de ces derniers mois, ça a été l'unité, la clarification idéologique de notre Union européenne et aussi sa clarté en termes de soutien militaire, humanitaire, économique à l'égard de l'Ukraine.

La France a pleinement joué son rôle à cet égard, je pourrai y revenir dans les questions et j'y reviendrai aussi dans les prochaines semaines et les prochains mois. Cependant, tout cet effort collectif ne vaut que s'il s'inscrit dans la durée. Quand je regarde maintenant devant, fort de ce que je viens de dire, de l'analyse du passé et de la situation des derniers mois, je voudrais essayer de dessiner notre avenir.

La tentation est certainement grande à Moscou d'espérer que là où les armées n'ont pas réussi, le temps viendra aider en supplétif la Russie à la faveur de telle ou telle élection ou de telle ou telle lassitude des opinions. Je pense qu'il nous faut être très clairs sur ce qu'il nous revient de faire à court et moyen terme. Il nous faut aujourd'hui aider l'Ukraine par tous les moyens pour mener une contre-offensive efficace, c'est indispensable. C'est ce que nous sommes en train de faire, nous devons l'intensifier car ce qui se joue dans les prochains mois, c'est la possibilité même d'une paix choisie et donc durable.

La deuxième chose, c'est que nous devons être très clairs sur ce qu'on appelle la paix. La paix en Ukraine et sur notre continent, ça ne peut pas être un cessez-le-feu qui consacre l'état de fait qui reviendrait à recréer un conflit gelé et qui, en quelque sorte, viendrait consacrer la prise de territoires contrevenant à tous les principes du droit international. Parce qu'au fond, ce conflit gelé, ce serait la guerre à coup sûr demain ou après-demain et notre affaiblissement à tous. Il n'y a qu'une paix, celle qui respecte le droit international, qui est choisie par celui qui est agressé, c'est-à-dire le peuple ukrainien, et qui est une paix qui puisse être durable et qui donc respecte ces équilibres, avec également, et j'y reviendrai, des garanties crédibles. Et donc il nous faut nous préparer à ce que ce conflit dure et à ce que les conséquences de ce conflit durent avec beaucoup de lucidité. J'espère que les prochains mois permettront, après une contre-offensive victorieuse, de remettre tout le monde autour de la table et de bâtir une paix durable aux conditions que je viens de préciser, choisie par l'Ukraine et respectant le droit international. Mais nous

aurons, nous le savons encore, des années et des années de reconstruction, de situation humanitaire à gérer.

Nous devons aussi, pour être crédibles vis-à-vis de la Russie, nous mettre en situation, nous, nos opinions publiques, de soutenir dans la durée l'Ukraine dans un conflit de haute et moyenne intensité. Pour cela, il nous faudra avec l'ensemble de nos partenaires, revoir et réanalyser durant l'été la nature justement de notre soutien et ce qu'il faut pour pouvoir aboutir au résultat que j'évoquais.

Dans le même temps, il nous faut convaincre le Sud parce que nous avons, dans le contexte que j'évoquais, une fragilité sur laquelle il faut être lucide. C'est qu'aujourd'hui, si grâce à l'engagement du Japon et de quelques autres, cette guerre n'est pas simplement celle de l'Occident, eh bien, beaucoup de puissances émergentes considèrent que ce n'est pas leur guerre. Quand bien même ils reconnaissent que c'est une agression et qu'elle ne respecte pas la Charte des Nations unies, ils le marmonnent à peine entre leurs lèvres, parce qu'ils considèrent que leurs principaux problèmes sont de lutter contre la pauvreté dans leur pays, qu'on leur a mis suffisamment de contraintes, qu'il y a des doubles standards et qu'on ne sait pas s'occuper de leur propre sécurité, qu'ils vivent à plein les conséquences de cette guerre, là ou quand eux-mêmes étaient menacés dans leur sécurité, nous n'avons pas réagi avec la même vigueur. Nous devons entendre ce message.

Le risque, sinon étant que tous ces pays soient récupérés par d'autres pour bâtir un ordre international alternatif et deviennent de manière choisie, lucide ou de fait, par des effets de composition des alliés objectifs dans la durée d'un chemin russe. Et donc, il nous faut absolument, dans le même temps que nous produisons les efforts de soutien à la préparation de la paix durable, faire ce travail de conviction à l'égard des pays du Sud et de plusieurs émergents et donc aussi nous réengager dans l'aide que nous devons leur apporter dans la clarification de notre agenda.

Maintenant, une fois que je vous ai dit tout cela, regardons notre avenir. La question qui nous est posée est de savoir quelle est dans la durée, au fond, pour notre Europe, l'avenir possible, et comment notre Europe peut rebâtir une paix, une sécurité, une stabilité durable pour elle-même. Nous avons très bien réagi à court terme. Les États, par leur engagement, l'ont montré. L'OTAN a montré sa crédibilité sur son flanc Est et l'Union européenne par son engagement. Mais est-ce suffisant dans la durée ?

Nous devons aujourd'hui nous féliciter d'avoir une administration américaine qui s'est engagée à nos côtés, qui a fourni autant d'efforts que les Européens, mais qui accroît très clairement notre crédibilité collective. Soyons reconnaissants et remercions les États-Unis d'Amérique. Est-ce que cette administration sera la même pour toujours ? Nul ne sait le dire et nous ne pouvons déléguer notre sécurité collective et notre stabilité au choix des électeurs américains dans les années qui viennent. Dans le même temps, les mêmes Américains nous demandent depuis des années, quelles que soient les administrations, de mieux partager le fardeau, de nous occuper davantage de notre sécurité et de notre voisinage. Et c'est donc en cela que oui, une Europe de la défense, un pilier européen au sein de l'OTAN est indispensable. C'est le seul moyen d'être crédible pour nous-mêmes, d'être crédible dans la durée, de réduire notre dépendance et de prendre cette part légitime du fardeau qui est le nôtre. Parce que, qu'on le veuille ou non, notre géographie ne changera pas. Nous habiterons la même place et la Russie restera la Russie avec les mêmes frontières et la même géographie. Il nous faut nous bâtir un espace qui demain devra être cet espace de paix durable parce que le peuple ukrainien aura été respecté dans ses droits et le droit international rétabli, mais qui nous permettent de cohabiter de la manière la plus pacifique, sans naïveté aucune, avec la Russie de demain.

Je le redis, il ne s'agit dans ce projet ni d'avoir de la naïveté à l'égard de la Russie -je n'en ai jamais eue- mais enfin, de ne pas nier la géographie et de ne pas considérer que nos choix devraient être comme si nous vivions avec un océan entre la Russie et nous. Et mon objectif n'est nullement d'essayer de remplacer l'OTAN par autre chose. Je veux ici écarter tous les fantasmes parce que je sais combien ils peuvent être répétés, déformés. Je ne veux pas remplacer l'OTAN par une forme de condominium franco-allemand, non.

Je pense que c'est une Europe large, puissante, avec des pays comme le vôtre, comme la Pologne et beaucoup d'autres qui doivent prendre leur part dans cette Europe de la défense mais qui assume sa propre sécurité de manière croissante et ses questions de voisinage. Alors pour ce faire, il nous faut maintenant, dans l'urgence, procéder à une forme d'accélération de nos choix stratégiques et de la mise en œuvre de ce

que nous avons commencé à décider. Et c'est un peu cet agenda qu'il nous faut bâtir pour construire ce destin commun.

D'abord, il nous faut construire une capacité européenne plus souveraine en matière énergétique, technologique et militaire. C'est un peu l'agenda que nous avons lancé à Versailles en mars 2022. Maintenant, il faut le mettre en œuvre de manière accélérée, très concret, c'est-à-dire construire européen, acheter européen, innover européen de plus en plus. Sur le plan militaire, c'est aussi cela qu'il nous faut faire avec un effort national que nous devons produire. La France n'a pas attendu cette guerre. Nous avons accru notre effort dès la loi de programmation militaire portée pendant mon premier mandat et nous sommes en train de l'accroître de 100 milliards d'euros par rapport à la période précédente, pour atteindre un total de 413 milliards d'euros avec la loi de programmation actuelle. Avec l'horizon des 2 % du PIB, nous devons aussi y adjoindre des objectifs concrets, des déploiements, des capacités réelles qui crédibilisent cet effort collectif, comme par exemple la France l'a fait quelques jours après l'agression russe en Ukraine en déployant des forces en Roumanie. Moins de huit jours après, nous avions des centaines de soldats en Roumanie. C'est la crédibilité d'une Europe de la défense dans le cadre de l'OTAN. Mais il faut un choix souverain, des capacités, des dépenses et une facilité d'engagement.

Cette autonomie stratégique, cette souveraineté militaire, c'est aussi un effort industriel. Nous avons bien compris ces derniers mois, en vidant nos arsenaux, que nous ne possédions avec certitude que ce que nous produisons. Nous devons en tirer les conséquences. Et quand je vois certains pays qui accroissent leurs dépenses de défense pour acheter massivement du non européen, je leur dis simplement : "vous préparez vos problèmes de demain !" Il nous faut utiliser ce moment pour produire davantage en Européens. Nous avons su inventer ensemble, produire quelque chose de nouveau sur les munitions, formidables avancées pour aider l'Ukraine. Nous devons aller beaucoup plus loin. Nous devons harmoniser nos standards européens parce que nous nous faisons trop de concurrence entre nous. Il y a beaucoup plus de standards entre Européens qu'il y en a aux États-Unis d'Amérique. Mais ce faisant, nous devons développer une base industrielle, technologique de défense vraiment européenne dans tous les pays qui sont intéressés et déployer des équipements pleinement souverains sur le plan européen. Il nous faut réduire en effet nos dépendances et il nous faut continuer de construire une intimité stratégique pour cet effort collectif. Je pense évidemment à l'initiative européenne d'intervention que nous avons lancée il y a cinq ans et qui garde toute sa pertinence aujourd'hui.

Plusieurs d'entre vous sont venus avec nous lutter contre le terrorisme en Afrique, montrant que la solidarité œuvre dans les deux sens, et je leur en sais gré. Même si la présence française en Afrique change, la nécessité de continuer à être engagés ensemble demeure. Et donc il faudra réfléchir à des coopérations possibles dans tous ces espaces et bâtir des capacités entre Européens en s'appuyant sur l'interopérabilité de l'OTAN mais en allant au-delà, en sachant engager ensemble des forces d'action communes sur des théâtres d'opération nouveaux dans nos voisinages, mais également dans le cyber, dans l'espace, dans le maritime, etc.

Plus largement, vous le voyez, ce premier pilier et, au fond, de renforcer notre souveraineté militaire, c'est de se dire regardons où nous vivons. C'est à nous, Européens, dans l'avenir, d'avoir notre propre capacité à nous défendre et à gérer nos voisinages. Et à ce titre, ne nous précipitons pas forcément dans les capacités pour gérer les guerres d'hier ou d'aujourd'hui ou pour gérer les conflits qui sont simplement ceux qui apparaissent aujourd'hui. Gérer notre voisinage, ce n'est pas simplement notre flanc oriental. C'est la Méditerranée, Méditerranée orientale et Méditerranée du Sud, et ce sont les nouveaux espaces de conflictualité : le cyber, le spatial et le maritime. Ils sont au moins aussi importants que des guerres continentales terrestres qu'on a vu ressurgir à cause de l'agression russe et qu'on pensait voir disparaître, mais qui n'enlèvent pas les nouvelles formes de conflictualité qui vont être croissantes. Donc ayons aussi cette lucidité stratégique pour préparer les conflits d'avenir qui ne manqueront pas d'arriver.

Au-delà de cet axe de souveraineté donc européenne, technologique et militaire, le deuxième défi, c'est de faire que l'Europe, au lieu de subir les évolutions stratégiques de son environnement, en devienne l'actrice de plein droit. J'ai été frappé, ces dernières années, de voir que nous n'étions pas sortis de l'état de minorité géopolitique, nous Européens. C'est très dur pour un Président français de dire ça de manière aussi crue. Ça produit de l'énerverment, de la contrariété. Mais moi, j'ai connu cette expérience d'arriver à un sommet de l'OTAN avec une autre administration américaine qui nous aimait moins, et qui, en ne nous

le notifiant à peine et en coordonnant de manière très bureaucratique les choses avec les Européens, nous a notifié qu'elle arrêta avec le traité FNI en disant “les Russes ne le respectent plus.”

L'année 2019, nous Européens, nous avons découvert un traité qui nous couvrait face à des missiles qui touchaient notre sol, et que le non-respect russe et la décision américaine pouvaient nous laisser nus parce que nous n'étions pas partie à celui-ci. De la même manière lorsque la Russie prend méthodiquement des gages et suspend l'application du traité New Start en février dernier, puis contrevient clairement à l'acte fondateur OTAN-Russie en mars, etc.

Je le dis très clairement, nous, Européens, nous devons être les acteurs de ces traités qui couvrent notre sécurité et qui construisent le cadre à venir. Si nous le déléguons à d'autres, la Russie, les États-Unis d'Amérique ou qui sais-je, nous ne serons jamais des acteurs crédibles. Et donc, oui, nous devons construire ces solutions diplomatiques d'avenir.

Pour ce faire, il nous faut d'abord maîtriser pleinement les armements, ce qui revient sur ce que je disais sur notre lucidité industrielle. L'Europe a été absente des traités comme le Traité sur les Forces nucléaires intermédiaires ou le Traité New Start, alors que sa sécurité était en jeu. Pour cela, elle doit peser. Et elle le fera avec d'autant plus de crédibilité qu'elle sera actrice et non spectatrice de ces équilibres. C'est pourquoi j'ai appelé les Européens à se doter d'une capacité de frappe dans la profondeur qui renforcera notre sécurité et qui nous donnera également un atout pour toutes les négociations futures. Je souhaite donc lancer des discussions avec les partenaires européens qui seront intéressés pour explorer une coopération dans ce domaine.

Le second, qui est lié, c'est celui de la défense antiaérienne. La guerre en Ukraine a montré son importance vitale. C'est un sujet stratégique avant d'être un sujet de capacité industrielle, mais très clairement, il doit reposer sur un équilibre d'actions offensives et d'actions défensives. Il doit prendre en compte clairement la dissuasion nucléaire. C'est pourquoi, comme je m'y étais engagé à Munich, une conférence sur ce sujet sera organisée à Paris le 19 juin. J'y invite tous les ministres de la Défense des pays européens, ici représentés, à s'y rendre et elle nous permettra de poursuivre ensuite le travail.

Le troisième, c'est plus largement la manière pour l'Europe de sécuriser son environnement. Nous devons en effet bâtir ces nouveaux traités en étant pleinement acteurs et autour de la table. Et pour cela, soyons très clairs, la question de la sécurité avec notre voisinage va se poser. Nous y reviendrons sans doute dans les questions. Mais la sécurisation de notre environnement est un élément clé de cette crédibilité et d'une Europe pleinement actrice. Nous devons apporter à l'Ukraine des garanties de sécurité solides pour marquer un coup d'arrêt aux déstabilisations à répétition. Et si la Russie persiste à vouloir déstabiliser l'Europe, elle doit être prête à en payer le prix géopolitique. J'entends tous les débats que nous avons, mais nous serions d'étranges acteurs géopolitiques à dire “nous armons massivement l'Ukraine, mais nous ne voulons l'inclure dans aucun débat stratégique de sécurité.”

Je lisais Henry KISSINGER, qui n'est pas le diplomate le moins expérimenté. Il avait raison de dire : “en un an, tous ceux qui, à bon droit, ont aidé l'Ukraine, en ont fait un acteur tellement puissant qu'il vaut mieux le réinclure dans ces architectures de sécurité existantes”. Et je crois partager plutôt cette vision. Donc, si nous voulons une paix crédible, durable, si nous voulons peser face à la Russie, si nous voulons être crédibles vis-à-vis des Ukrainiens, nous devons donner à l'Ukraine les moyens d'empêcher toute nouvelle agression et nous devons inclure l'Ukraine dans un ensemble, une architecture de sécurité crédible, y compris pour nous-même.

C'est pourquoi je suis favorable — et ce sera l'objet des discussions collectives dans les prochaines semaines d'ici au Sommet de Vilnius — à donner des garanties de sécurité tangibles et crédibles à l'Ukraine, pour deux raisons : l'Ukraine aujourd'hui protège l'Europe, elle apporte des garanties de sécurité à l'Europe.

La deuxième raison, c'est que l'Ukraine aujourd'hui est dotée de tellement d'armements que c'est notre intérêt qu'elle ait des garanties de sécurité crédibles avec nous dans un cadre multilatéral, avec soit des soutiens multilatéraux, soit des soutiens bilatéraux. C'est ce dont nous aurons à discuter. Il nous faut être beaucoup plus ambitieux que nous ne le sommes parfois dans les discussions aujourd'hui sur ce sujet.

À plus moyen terme, c'est évidemment la stabilité de notre Europe et sa sécurité qu'il nous faudra bâtir sur la base de cette paix solide en Ukraine, de ces garanties de sécurité à notre voisinage — et la question demain de la Biélorussie et d'autres se posera — et d'un cadre transparent de confiance permettant d'éviter une escalade des capacités dans l'avenir pour, à un moment, sortir de cet état de guerre quand la paix sera

négociée et stable. Or, nous avons tellement surarmé notre flanc Est et la Russie a engagé un tel armement qu'il nous faudra reconstruire. Je parle là du moyen terme, un cadre de désescalade. Mais ce sera à ce moment-là aux Européens de le construire vraiment dans un cadre transparent où nous devons être acteurs de ces traités autour de la table pour négocier, et autour de la table pour juger de leur bon respect et de leur évolution, contrairement à ce que nous avons fait par le passé.

C'est pourquoi, dans ce cadre, nous devons aussi penser à une aura plus large et je conclurai mes propos sur ces points. Cette Europe-là, c'est celle que j'ai voulu proposer il y a un peu plus d'un an à Strasbourg, celle de la Communauté politique européenne. Pourquoi ? Parce qu'il nous faut penser notre Europe, pas seulement d'un point de vue sécuritaire, dans le cadre de l'OTAN et pas simplement dans le cadre de l'Union européenne.

C'est pourquoi la Communauté politique européenne n'est ni un concurrent de l'OTAN, ni un substitut à l'élargissement, mais elle est un cadre de discussion stratégique dont l'ensemble des pays ont besoin pour bâtir, je l'espère, une architecture institutionnelle innovante et nouvelle. En matière d'énergie et d'interconnexion, de mobilité, de sécurité, de stratégie ; construire des solutions communes sans attendre le parachèvement de l'élargissement et sans se réduire à une approche otanienne. Nous le poursuivrons donc demain à Chişinău et nous dirons notre volonté d'aller aussi loin que possible dans ce format qui permet, je le crois, une discussion apaisée et de faire émerger des sujets d'intérêt commun.

En particulier, j'aurai l'occasion d'y proposer l'extension de la cyber-réserve européenne à l'ensemble des pays de la CPE, parce que c'est notre intérêt d'être solidaires pour préserver notre sécurité. À cet égard, la Communauté politique européenne est un laboratoire géopolitique, je crois pouvoir le dire, et il nous faut poursuivre en ce sens.

Mais comme je le disais, ça n'est pas un substitut à l'élargissement. Et la question pour nous n'est pas de savoir si nous devons élargir, nous y avons répondu il y a un an ; ni même quand nous devons le faire, c'est pour moi le plus vite possible, mais bien comment nous devons le faire. Plusieurs s'en souviennent, la France avait porté le changement dans la méthode d'élargissement en 2018, mais au fond, la guerre en Ukraine et la situation aujourd'hui qui se dégrade dans plusieurs zones des Balkans occidentaux nous montrent une chose, c'est que notre méthode actuelle ne marche pas.

Alors je pense qu'il y a deux erreurs qu'il nous faut éviter. La première erreur, ce serait de se dire que la situation se dégrade, restons comme on est et donnons des espoirs aux Balkans occidentaux, à l'Ukraine, à la Moldavie et jouons avec le temps. On sait très bien faire ce sport, on l'a longtemps pratiqué. Si nous faisons ça, je pense que de fait, nous donnerons plus d'espace à tous ceux qui veulent déstabiliser l'Europe en son sein et je pense que nous nous réveillerons dans quelques années avec une situation qui se sera largement dégradée.

Il y a une deuxième erreur qui serait de dire « élargissons, c'est notre devoir, notre intérêt géopolitique, je pense qu'il faut ancrer la Moldavie et l'Ukraine, les Balkans occidentaux, dans notre Europe. Allons-y ! On verra après pour réformer ». Ce serait une catastrophe aussi parce que ce serait une Europe impuissante, faite de ces lourdeurs parfois trop bureaucratiques, de sa lenteur et surtout d'une énorme divergence.

Vous voyez bien qu'en Europe, il y a au fond deux forces profondes. Les deux se respectent. Celle qui consiste à dire : on a besoin de plus d'unité géopolitique, d'ancrer les Balkans occidentaux, la Moldavie, l'Ukraine dans cette Europe. Elle doit être unie. Elle doit se penser dans cet espace sur le plan de la sécurité, de la géopolitique, de l'énergie, des migrations. Et de l'autre côté, on a eu une petite idée mais on a besoin d'intégrer davantage les politiques économiques, d'avoir encore plus d'exigences sur l'Etat de droit et elle crée en quelque sorte une centralité qui est parfois rejetée par certains Etats. Il nous faut penser ce paradoxe : c'est que notre Union européenne n'a pas été pensée pour s'élargir ad nutum jusqu'à ses frontières. Elle a été pensée pour toujours s'approfondir davantage et aller vers un projet de plus en plus intégré.

Il nous faut donc, c'est le moment que nous vivons et tout arrive un peu ensemble mais c'est comme ça, un très grand moment de clarification théorique et géopolitique de notre Union européenne. Oui, elle doit s'élargir. Oui, elle doit être repensée dans sa gouvernance très profondément et dans ses finalités. Oui, elle doit innover, sans doute pour inventer plusieurs formats et clarifier les finalités de chacun de ses formats. C'est le seul moyen de répondre à l'attente légitime des Balkans occidentaux, de la Moldavie et de l'Ukraine qui doivent rentrer dans l'Union européenne, et de garder une efficacité géopolitique, mais aussi

en matière de climat, d'Etat de droit, d'intégration économique de l'Union européenne telle qu'elle vit aujourd'hui.

Et donc, il nous faut aussi réarticuler et repenser le couple intergouvernemental et politique communautaire et savoir comprendre également ce qui ressort de plusieurs États membres lorsqu'ils ne comprennent plus l'Europe telle qu'elle chemine ce moment et pour maintenant. Et nous aurons à y travailler avec plusieurs de nos partenaires dans les semaines à venir.

J'ai déjà été trop long, pardon, Président, mesdames et messieurs. Voilà quelques-uns des points que je voulais évoquer. Et donc, vous l'avez compris, se joue notre capacité à bâtir une paix juste et durable en Ukraine, sans aucune faiblesse ; mais se joue également l'avenir de notre continent. Je le crois très profondément dans les mois et les deux, trois ans qui viennent. Pas beaucoup plus.

Je crois que le réveil conceptuel et stratégique, l'Europe l'a vécu. Mais il faut qu'elle aille au bout des conséquences à en tirer pour elle-même et son voisinage. Dans ce cadre, je crois que, vous l'avez compris, ma présence veut dire cela. Vous pouvez compter sur la France. Elle a parfois été perçue comme arrogante ou lointaine ou ne s'intéressant pas à cette partie de l'Europe.

Pour ma part, durant mon premier mandat, j'ai visité chaque pays membre de l'Union européenne. Chacun, parce que je considère que l'Union européenne, ce n'est pas simplement Bruxelles, c'est l'ensemble des capitales. C'est ce dialogue toujours pluriel et c'est l'absence d'hégémonie. Mais vous pourrez dans la durée compter sur la France. Je sais aussi que la France pourra compter sur vous tous pour que nous bâtissions ensemble une Europe plus forte, plus souveraine, plus capable d'assurer sa sécurité. Et on ne le fera pas à un, deux ou à trois. On le fera à 27 et même davantage, en incluant dans ce débat stratégique tous ceux qui seront demain avec nous, à Chisinau, dans cette capacité à avoir un dialogue franc, ouvert, large, puissant, ambitieux, en acceptant nos différences, en les respectant et en clarifiant nos finalités. Au fond, assumons ensemble ce que notre Europe doit être une grande puissance démocratique, diverse mais unie.

Merci beaucoup ».

Conférence de presse du Président Macron à la suite du 2^{ème} Sommet de la CPE, à Chisinau en Moldavie le 1^{er} juin 2023

Préambule : après le premier sommet de la CPE qui avait eu lieu à Prague en octobre dernier, le Sommet de Chisinau accueilli par Maïa Sandu, Présidente de la République de Moldavie, était consacré à la connectivité, l'énergie et la sécurité, sujets majeurs dans un État particulièrement soumis aux déstabilisations de Moscou depuis le début de la guerre en Ukraine. Ce sommet a également été l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de démontrer l'unité de l'Europe continentale face à la Russie et de réaffirmer leur plein soutien à l'Ukraine.

Conférence de presse :

« (...) Ce deuxième sommet de la Communauté politique européenne, je crois, démontre la pertinence de cette idée et la force de ce format, collectivement. Et je vois beaucoup de collègues qui parfois en doutaient, qui sont maintenant convaincus de cela.

Alors je veux avant toute chose commencer en félicitant très chaleureusement la présidente Maia SANDU et la Moldavie pour l'organisation de ce sommet. C'était d'abord un défi organisationnel. Il a été formidablement réussi. 47 chefs d'État et de gouvernements ici présents, qui représentent cette Europe politique, cette communauté. Surtout, le fait même d'organiser ce deuxième sommet en Moldavie, de le faire, je dirais aux avant-postes de notre Europe, au plus près justement du front ukrainien, est aussi une réussite éclatante et le témoignage de notre engagement déterminé à tous et l'engagement aussi de la Moldavie sur son chemin européen. C'est un symbole très fort en lui-même qui montre que nous n'abandonnerons aucun membre de la famille européenne et qui démontre toute la force et la vitalité de cet ancrage de la Moldavie.

Alors, ce sommet nous évidemment d'abord a permis de réaffirmer notre soutien à l'Ukraine qui subit depuis plus d'un an l'agression russe. J'ai pu m'entretenir ce matin avec le président ZELENSKY. Nous

avons eu ensemble une déclaration commune réaffirmant le soutien, évidemment en termes d'armement, pour préparer la contre-offensive. Nous avons réitéré notre accord conclu le 14 mai 2023, visant là aussi aux éléments de protection face aux frappes russes avec des équipements de défense aérienne. Et puis nous avons confirmé que nous étions prêts aussi à mettre en place le cadre nécessaire pour commencer la formation des pilotes de chasse ukrainiens selon les besoins de l'armée de l'air ukrainienne. Comme vous le savez, la France avait inauguré ce mouvement. Et compte tenu de consultations parallèles avec les États-Unis et les autres pays volontaires, nous avons chargé nos ministres de la Défense de préparer le cadre formel et le mécanisme de formation à la fois des pilotes, des mécaniciens, qui sera fait sur la base des besoins formulés par la partie ukrainienne. Nous avons également — et je pourrais y revenir, si vous le souhaitez — longuement discuté des questions de garanties de sécurité de l'OTAN. Et donc, nos travaux ont permis une coordination forte entre Européens pour préparer en particulier le Sommet de Vilnius.

Deuxième chose, c'est le soutien à la Moldavie. Je le disais, l'organisation même de ce sommet en témoigne, mais l'ensemble des pays ont pu ici y revenir. La France a d'ailleurs pris sa part sur les aspects logistiques et de gestion aéroportuaire, sur la communication et la sécurisation de ce sommet. Les éléments vous seront donnés si vous le souhaitez, plus avant. Mais notre soutien se manifeste aussi de manière très concrète au bénéfice de la population moldave, en complément de tout ce que nous avons fait avec l'Union européenne ces derniers mois, comme le déploiement de la mission PSDC civile pour lutter contre les menaces hybrides, l'adoption d'un régime européen de sanctions contre des personnalités qui cherchent à déstabiliser la Moldavie ou encore l'association au mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Je me réjouis que précisément, les travaux préparatoires de ce deuxième sommet de la CPE aient permis l'accord qui a été signé hier avec la présidente Maia SANDOU pour réduire les frais d'itinérance entre l'Union européenne et la Moldavie. C'est un accord très concret qui permet d'élargir le roaming que nous avons entre Européens au sein de l'Union européenne ; à la Moldavie. Donc c'est une initiative très claire qui a été faite grâce à l'engagement de la Commission européenne et aussi à l'engagement de nos opérateurs, dont Orange, comme chef de file, que je tiens tout particulièrement à remercier.

Nos travaux de la journée ont parmi eux une discussion stratégique et je voulais ici, au-delà des questions de sécurité, de migration et d'énergie qui ont été discutées, souligner quelques initiatives concrètes qui ont été actées et que nous allons suivre dans les prochains mois. Face aux attaques cyber auxquelles plusieurs États sont soumis, nous avons décidé d'étendre la cyber réserve à l'ensemble des pays qui le souhaitaient au sein de la Communauté politique européenne. Cette cyber réserve que nous avons lancée au sein de l'Union européenne, c'est la capacité de développer des centres communs d'expertise pour nous protéger face aux cyberattaques. Nous avons acté l'étendue de celle-ci en développant justement des centres d'excellence dans plusieurs pays qui se sont portés volontaires à l'échelle de la CPE.

C'est la même chose que nous avons décidé pour la protection des infrastructures critiques, sujet qui était déjà sorti de Prague. Nous avons en effet une méthodologie, des systèmes de protection que nous avons mis en place au sein de l'Union européenne. Nous avons acté leur extension à tous les pays membres de la Communauté politique européenne qui le souhaitaient.

Une troisième chose, nous avons défini la nécessité de mieux protéger nos opinions publiques contre la manipulation de l'information et justement, les intrusions et l'utilisation des réseaux sociaux par de la propagande extérieure. Sur ce point, un travail de coordination a été lancé pour pouvoir avoir des décisions concrètes et des mécanismes aussi de discussion avec les plateformes dans les mois qui viennent.

Ce sommet a également permis des coordinations dans des formats différents. J'y reviendrai si vous le souhaitez, dans le cadre des questions, mais nous avons pu ainsi avec le chancelier SCHOLZ, poursuivre le travail que nous avons lancé les dernières fois et suite aux événements qui sont arrivés au Kosovo du Nord ces derniers jours. Nous avons vu d'une part la présidente OSMANI, puis le président VUCIC et nous venons à l'instant de tenir une réunion à quatre en rassemblant les deux présidents autour de la table et en demandant justement des décisions claires pour la semaine prochaine, j'y reviendrai si vous le souhaitez, dans le cadre des questions.

Avec le président MICHEL, le chancelier SCHOLZ, nous avons également réuni le Premier ministre PASHINIAN et le président ALIEV pour poursuivre le processus justement entre ces deux pays et

permettre, là aussi, une pacification entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais qui soit respectueuse de la souveraineté de chacun et de la sécurité des personnes comme du respect des minorités, sujet qui nous est ô combien cher.

Ces deux sujets illustrent que notre Europe, pour continuer d'avancer dans le contexte justement de cette guerre en Ukraine, a besoin de régler les conflits qui restent et les situations de déstabilisation qui demeurent. C'est notre devoir et c'est une nécessité pour notre sécurité collective. Nous l'avons fait avec le respect que chacun doit à l'ensemble de ses membres, mais avec un vrai engagement, en particulier franco-allemand, très fort sur cet agenda. Un dernier mot enfin, pour redire avec force à quel point ce format, cette Communauté que nous bâtissons ensemble depuis quelques mois, est essentielle à un moment où notre continent est face à de très grands défis.

Et cette Communauté, sur un pied d'égalité parce que nous sommes 47 semblables, permet justement de relever les défis ensemble et pas simplement avec un centre qui regarde une périphérie, si je puis dire. Parce que c'est comme ça qu'on regarde les choses quand on les voit depuis Bruxelles parfois ou lorsqu'on discute les choses dans une perspective d'accession. Là, nous sommes entre égaux et c'est une approche vraiment intergouvernementale pleine et entière. C'est, je crois, une Europe très politique qui peut ainsi relever ces défis. Nous poursuivrons avec le même esprit de solidarité, de respect et d'unité à Grenade en octobre, puisque c'est la présidence espagnole de l'Union européenne qui organisera le troisième sommet de la CPE, puis au printemps prochain au Royaume-Uni, puisque c'est le Royaume-Uni qui organisera la quatrième session. Je vais maintenant répondre à toutes les questions que vous souhaitez poser ».

printemps prochain au Royaume-Uni, puisque c'est le Royaume-Uni qui organisera la quatrième session. Je suis maintenant répondu à toutes les questions que vous souhaitez poser.

www.christian-biales.fr

TROIS NOTES COMPLÉMENTAIRES :

1) Le communiqué de presse suite à la Déclaration du Sommet de Bucarest le 3 avril 2008

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Alliance atlantique, nous sommes réunis aujourd'hui pour élargir notre Alliance et renforcer encore notre capacité à faire face aux menaces existantes et émergentes pour la sécurité au XXI^e siècle. Nous avons fait le point des progrès importants réalisés ces dernières années dans la transformation de l'OTAN, étant entendu qu'il s'agit là d'un processus qui doit se poursuivre. Conscients que le lien transatlantique conserve toute sa valeur, à l'instar de l'OTAN, qui reste le forum essentiel de consultations sur la sécurité entre l'Europe et l'Amérique du Nord, nous avons réaffirmé notre solidarité, notre cohésion, ainsi que notre attachement à la vision et aux valeurs démocratiques communes énoncées dans le Traité de Washington. Le principe de l'indivisibilité de la sécurité des Alliés est fondamental. Une solide défense collective de la population, du territoire et des forces de nos pays constitue la finalité première de notre Alliance et demeure la tâche la plus importante qui nous incombe en matière de sécurité. Nous réaffirmons notre foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.
2. Aujourd'hui, nous avons décidé d'inviter l'Albanie et la Croatie à engager des pourparlers en vue de leur adhésion à notre Alliance. Nous adressons à ces pays nos félicitations pour ce résultat historique, qui vient couronner des années de travail intense et récompenser l'attachement manifesté à l'égard de notre sécurité commune et des valeurs qui sont celles de tous les pays de l'OTAN. L'adhésion de ces nouveaux membres renforcera la sécurité pour tous dans la zone euro-atlantique et permettra de nous rapprocher de notre objectif d'une Europe entière, libre et en paix.
3. Nous nous réjouissons à la perspective du sommet du 60^e anniversaire, en 2009, qui viendra souligner que le lien transatlantique conserve toute son importance. Nous poursuivons la transformation de notre Alliance en admettant de nouveaux membres, en apportant de meilleures réponses aux défis de sécurité, compte tenu des enseignements tirés, en la dotant de capacités plus déployables et en nouant de nouvelles relations avec nos partenaires. Le sommet sera l'occasion de préciser davantage et de renforcer la vision que l'Alliance a de son rôle s'agissant de relever les défis du XXI^e siècle, en constante évolution, de maintenir sa capacité à accomplir toute la gamme de ses missions, et d'assurer collectivement la défense de la sécurité dans nos pays tout en contribuant à la stabilité en dehors de nos frontières. En conséquence, nous demandons au Conseil en session permanente d'élaborer, en vue de son adoption à ce sommet, une déclaration sur la sécurité de l'Alliance définissant plus avant le contexte dans lequel s'inscrira cette tâche importante.
4. Nous avons accueilli à Bucarest un certain nombre de nos partenaires, ainsi que M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, et de hauts responsables d'autres organisations internationales. Nombre des défis de sécurité d'aujourd'hui ne sauraient être vaincus par l'OTAN à elle seule. Le meilleur moyen d'y parvenir est de recourir à un vaste partenariat avec la communauté internationale au sens large, dans le cadre d'une approche véritablement globale, dans un même esprit d'ouverture et de coopération, et avec une détermination partagée par tous. Nous sommes résolus à promouvoir ensemble la paix et la stabilité, et à relever les défis mondiaux, qui, de plus en plus, pèsent sur la sécurité de tous nos pays.
5. Le succès de cet effort commun dépend en grande partie de l'engagement de chacun. Nous rendons hommage au professionnalisme et à la bravoure des femmes et des hommes, de pays de l'Alliance et d'autres pays, qui sont plus de soixante mille à participer aux missions et aux opérations de l'OTAN. Nous exprimons notre profonde sympathie aux familles et aux proches de ceux qui ont perdu la vie ou ont été blessés en service. Leur sacrifice ne sera pas vain.
6. La sécurité euro-atlantique et, plus largement, la sécurité internationale sont étroitement liées à l'avenir de l'Afghanistan, qui doit être un État pacifique, démocratique, respectueux des droits de

l'homme et libéré de la menace du terrorisme. C'est pourquoi la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), que nous menons sous mandat de l'ONU et à laquelle contribuent actuellement 40 pays, est notre première priorité. Aux côtés des Afghans, nous avons accompli des progrès importants, mais nous sommes conscients que les défis qui subsistent exigent des efforts supplémentaires. Nous ne permettrons pas, et nos partenaires afghans ne permettront pas non plus, que les extrémistes et les terroristes reprennent le contrôle de l'Afghanistan ou s'en servent comme base pour le terrorisme qui menace la population de tous nos pays. Nous allons publier avec nos partenaires de la FIAS, et avec le concours du président Karzaï, une déclaration sur l'Afghanistan. Cette déclaration énonce une vision claire, fondée sur quatre principes : un engagement ferme et commun, qui s'inscrit dans la durée ; le soutien au renforcement du leadership des Afghans et de la prise de responsabilité par ces derniers ; une approche globale de la communauté internationale, conjuguant efforts civils et militaires, ainsi qu'une coopération et un engagement accrus avec les pays voisins de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan. Nous nous réjouissons de ce que des Alliés et des partenaires aient annoncé de nouvelles contributions de forces et d'autres formes de soutien, témoignage supplémentaire de notre détermination, et nous espérons que d'autres contributions suivront. Nous nous félicitons par ailleurs de la nomination de M. Kai Eide, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui donnera un élan supplémentaire et une plus grande cohérence aux efforts de la communauté internationale. Nous nous félicitons de la tenue prochaine de la Conférence de Paris, qui sera l'occasion de faire le point sur l'avancement des efforts internationaux pour la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, et de les renforcer.

7. Notre engagement en faveur de la sécurité et de la stabilité de toute la région des Balkans reste constant. Nous saluons la rapidité, l'impartialité et l'efficacité de la KFOR face aux actes de violence, et nous déplorons toutes les attaques visant la KFOR, dirigée par l'OTAN sous mandat de l'ONU, et les autres présences internationales au Kosovo. Nous réaffirmons qu'en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU et à moins que ce dernier n'en décide autrement, la KFOR restera sur place afin de garantir un environnement sûr et sécurisé, y compris la liberté de mouvement, pour l'ensemble de la population du Kosovo.
8. Au Kosovo, l'OTAN et la KFOR continueront de travailler avec les autorités, et, dans le cadre de son mandat opérationnel, la KFOR coopèrera avec les Nations Unies, l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux, lorsqu'il y a lieu, et leur prêtera assistance, pour aider à l'établissement d'un Kosovo stable, démocratique, multiethnique et pacifique. Nous soutenons l'action que mène l'ONU pour faire respecter l'état de droit et appelons toutes les parties à prendre des mesures fermes en vue de prévenir et de condamner les violences au Kosovo. L'OTAN et la KFOR se félicitent de la retenue dont ont fait preuve jusqu'ici les autorités au Kosovo. Nous comptons bien voir se poursuivre la pleine mise en œuvre de leurs engagements à l'égard des normes, en particulier celles qui ont trait à l'état de droit ou qui concernent la protection des minorités et des communautés ethniques ainsi que la protection des sites historiques et religieux, de même qu'en matière de lutte contre la criminalité et la corruption.
9. L'OTAN se tient prête à jouer son rôle dans l'application de futures dispositions de sécurité. Rappelant la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, nous prenons note de la nécessité de maintenir dans tout le Kosovo des présences internationales dont les efforts contribuent à la liberté de mouvement et à la circulation des personnes et des biens, notamment par la surveillance des frontières. Nous appelons tous les acteurs de la région à travailler de manière constructive et à éviter toute action ou déclaration susceptible de compromettre la sécurité au Kosovo ou ailleurs dans la région. La KFOR continuera de mener un dialogue étroit sur la sécurité avec toutes les parties.
10. L'environnement informationnel d'aujourd'hui, en particulier pour ce qui est de nos opérations en Afghanistan et au Kosovo, met en relief le besoin d'une communication appropriée, souple, précise et menée en temps opportun avec les publics locaux et internationaux s'agissant des politiques de l'OTAN et de son engagement dans des opérations internationales. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le renforcement de la capacité de communication stratégique

de l'OTAN, qu'illustre bien le Centre d'opérations médias de réaction rapide. Nous saluons également le lancement, à notre sommet, d'une chaîne de télévision OTAN sur Internet, qui diffusera régulièrement des bulletins d'information ainsi que des reportages vidéo, réalisés notamment dans les différentes régions de l'Afghanistan. Nous soulignons notre détermination à soutenir de nouvelles améliorations dans notre communication stratégique d'ici au sommet de 2009.

11. L'expérience en Afghanistan et dans les Balkans montre que la communauté internationale doit agir en collaboration plus étroite et adopter une approche globale pour affronter avec succès les défis de sécurité d'aujourd'hui et de demain. La mise en œuvre efficace d'une approche globale exige que tous les acteurs importants y coopèrent et y contribuent, de même que les organisations non gouvernementales et les instances locales compétentes. À cette fin, il est essentiel que tous les grands acteurs internationaux agissent de manière coordonnée et fassent usage d'une vaste gamme d'instruments civils et militaires dans un effort concerté qui tienne compte de leurs mandats et de leurs atouts respectifs. Nous avons entériné un plan d'action comprenant une série de propositions pragmatiques pour le développement et la mise en œuvre de la contribution de l'OTAN à une approche globale. Ces propositions ont pour but une application plus cohérente des instruments de gestion des crises propres à l'OTAN et un renforcement de la coopération pratique à tous les niveaux avec d'autres acteurs, chaque fois qu'il y aura lieu, y compris des dispositions concernant le soutien à la stabilisation et à la reconstruction. Ces propositions ont trait à des domaines tels que la planification et la conduite des opérations, la formation et l'entraînement, et le renforcement de la coopération avec des acteurs extérieurs. Nous chargeons le Conseil en session permanente de procéder à la mise en œuvre de ce plan d'action à titre prioritaire et de le garder continuellement à l'examen en tenant compte de tous les développements en la matière ainsi que des enseignements tirés.
12. Nous saluons la coopération établie depuis plus d'une décennie entre l'Organisation des Nations Unies et l'OTAN à l'appui de l'action que mènent les Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons développé la coopération opérationnelle pour ce qui est du maintien de la paix grâce aux opérations dirigées par l'OTAN sous mandat de l'ONU dans les Balkans et en Afghanistan. Ces expériences partagées ont montré la valeur d'une coordination efficace et rationnelle entre les deux organisations. Une coopération plus poussée contribuera de manière importante à la réponse de la communauté internationale aux menaces et aux défis auxquels elle est appelée à faire face. Comme énoncé dans le Traité de Washington, l'OTAN réaffirme sa foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, y compris l'exercice du droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de cette charte. La responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationales appartient au Conseil de sécurité de l'ONU.
13. L'OTAN apporte également sa contribution à l'application par les pays de la résolution 1373 du Conseil de sécurité de l'ONU et des résolutions connexes dans la lutte contre le terrorisme, et elle œuvre en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive en apportant sa contribution à l'application par les pays de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU.
14. Les relations OTAN-UE couvrent un large éventail de questions d'intérêt commun liées à la sécurité, à la défense et à la gestion des crises, dont la lutte contre le terrorisme, le développement de capacités militaires cohérentes se renforçant mutuellement et les plans civils d'urgence. Le succès de notre coopération dans les Balkans occidentaux, y compris dans le cadre de l'opération Althea de l'UE en vertu des arrangements Berlin Plus, contribue à la paix et à la sécurité dans la région. En vertu des valeurs et des intérêts stratégiques qu'elles ont en commun, l'OTAN et l'UE travaillent côte à côte dans le cadre d'opérations majeures de gestion des crises, et elles continueront de le faire. Nous reconnaissons la valeur qu'apporte une défense européenne plus forte et plus performante, offrant des capacités pour relever les défis communs auxquels tant l'OTAN que l'UE sont confrontées. Nous soutenons donc les efforts déployés en ce sens et se renforçant mutuellement. Afin de réussir dans ces entreprises de coopération et dans celles qui suivront, il faudra un engagement accru pour garantir des méthodes de collaboration efficaces. Nous sommes dès lors résolus à apporter des améliorations au partenariat stratégique OTAN-UE,

comme convenu par nos deux organisations, à parvenir à une coopération plus étroite et à une efficacité plus grande, et à éviter les doubles emplois inutiles, dans un esprit de transparence et dans le respect de l'autonomie des deux organisations. Plus forte, l'Union européenne contribuera davantage à notre sécurité commune.

15. Nous condamnons avec la plus grande fermeté tous les actes de terrorisme, quelles qu'en soient les motivations ou les manifestations. Nos pays restent déterminés à combattre ce fléau, individuellement et collectivement, aussi longtemps qu'il le faudra, dans le respect du droit international et des principes des Nations Unies. Les terroristes emploient divers types d'armes conventionnelles et de tactiques, y compris des tactiques asymétriques, et ils pourraient chercher à utiliser des armes de destruction massive (ADM) pour menacer la paix et la sécurité internationales. Nous attachons une grande importance à la protection de la population, du territoire, des infrastructures et des forces de nos pays contre les conséquences des attentats terroristes. Nous continuerons à élaborer des politiques de prévention de la prolifération et de contre-prolifération, et à contribuer à de telles politiques, en vue d'empêcher les terroristes de se procurer et d'utiliser des ADM. Nous poursuivrons également nos efforts à l'appui de notre programme de travail visant le développement de moyens évolués pour contribuer à la défense contre les attentats terroristes, notamment en continuant de développer de nouvelles technologies. Nous restons attachés au renforcement de la capacité de l'Alliance à partager les informations et le renseignement sur le terrorisme, en particulier pour les besoins des opérations de l'OTAN. Notre Alliance apporte une dimension transatlantique indispensable à la réponse au terrorisme, et nos pays continueront de contribuer à la pleine application de la résolution 1373 du Conseil de sécurité de l'ONU et des résolutions connexes, en particulier la résolution 1540, ainsi qu'aux efforts déployés plus largement par la communauté internationale dans ce domaine. Le dialogue et la coopération avec d'autres organisations internationales, lorsqu'il y a lieu, et avec nos partenaires, sont essentiels, et nous nous félicitons des efforts visant à donner un nouvel élan à la mise en œuvre du plan d'action du Partenariat contre le terrorisme. Nous confirmons notre attachement à l'opération Active Endeavour, notre opération maritime en Méditerranée, qui continue d'apporter une contribution importante à la lutte contre le terrorisme.
16. Nous restons profondément préoccupés par les actes de violence et les atrocités qui continuent d'être perpétrés au Darfour, et nous appelons toutes les parties à cesser les hostilités. L'OTAN reste disposée, après avoir mené des consultations avec l'ONU et l'Union africaine (UA) et obtenu leur accord, à soutenir leurs efforts de maintien de la paix dans la région. À la demande de l'Union africaine, l'OTAN a accepté d'apporter son soutien à la mission de l'UA en Somalie, et nous sommes prêts à prendre en considération d'autres demandes de soutien pour cette mission. Nous nous félicitons de voir s'exercer, en illustration de notre approche globale, la coopération directe entre l'OTAN et l'UA, comme en témoignent le soutien apporté jusqu'à récemment à la mission de l'UA au Soudan ainsi que le soutien actuellement fourni à la Force africaine en attente. L'OTAN salue l'opération EUFOR Tchad / République centrafricaine menée par l'Union européenne, ainsi que la contribution de l'UE à la stabilité et à la sécurité dans la région.
17. Nous réaffirmons l'engagement de l'Alliance à apporter son soutien au gouvernement et au peuple irakiens, et à aider au développement des forces de sécurité irakiennes. Nous avons répondu positivement à la requête du Premier ministre irakien, M. al-Maliki, qui souhaitait voir la Mission OTAN de formation - Iraq (NTM-I) prolongée jusqu'à la fin de 2009. En outre, nous envisageons favorablement la demande formulée par le gouvernement irakien en vue d'un renforcement de la NTM-I dans des domaines tels que l'entraînement des cadres des forces navales et des forces aériennes, la formation de la police, la sécurité des frontières, la lutte contre le terrorisme, la réforme de la défense, l'établissement d'institutions de défense, ainsi que la traçabilité des armes légères et de petit calibre. La NTM-I continue d'apporter une contribution importante aux efforts internationaux visant à former et à équiper les forces de sécurité irakiennes, et à ce jour, elle a assuré la formation de plus de 10 000 membres de ces forces. En complément de ces efforts, l'OTAN a également approuvé des propositions relatives à un cadre de coopération structuré afin de développer sa relation à long terme avec l'Iraq et de continuer à développer les capacités nécessaires à ce pays pour faire face aux menaces et aux défis communs.

18. Le processus d'élargissement en cours à l'OTAN est une réussite historique, qui a permis de faire avancer la stabilité et la coopération, et de nous rapprocher de notre but commun, d'une Europe entière et libre, unie dans la paix, dans la démocratie et par des valeurs communes. Conformément à l'article 10 du traité de Washington, la porte de l'OTAN restera ouverte aux démocraties européennes désireuses et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre. Nous rappelons que les décisions concernant l'élargissement sont du seul ressort de l'OTAN.
19. L'invitation que nous lançons à l'Albanie et à la Croatie d'engager des pourparlers en vue de leur adhésion à notre Alliance marque le début d'un nouveau chapitre pour les Balkans occidentaux et ouvre la voie à un avenir qui verra la pleine intégration dans les institutions euro-atlantiques d'une région stable, en mesure d'apporter une contribution majeure à la sécurité internationale.
20. Nous reconnaissons le travail important accompli par l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'engagement dont elle fait preuve à l'égard des valeurs de l'OTAN et des opérations de l'Alliance. Nous saluons les efforts mis en oeuvre par ce pays pour instaurer une société multiethnique. Dans le cadre des Nations Unies, de nombreux acteurs se sont employés activement au règlement de la question du nom, mais l'Alliance a noté avec regret que ces pourparlers n'avaient pas abouti. C'est pourquoi nous sommes convenus qu'une invitation serait faite à l'ex-République yougoslave de Macédoine dès qu'une solution mutuellement acceptable aura été trouvée à la question du nom. Nous souhaitons vivement voir les négociations reprendre sans délai et comptons bien qu'elles seront menées à bonne fin dès que possible.
21. Avec l'adhésion de l'Albanie et de la Croatie, l'Alliance sera mieux à même de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Ces pays ont fait la preuve de leur ferme attachement aux principes fondamentaux énoncés dans le Traité de Washington, ainsi que de leur capacité et de leur volonté de préserver la liberté et nos valeurs communes en contribuant à la défense collective de l'Alliance et à toute la gamme de ses missions.
22. Nous allons engager immédiatement des pourparlers avec ces pays en vue de la signature des protocoles d'accession d'ici à la fin du mois de juillet 2008 et de l'achèvement sans délai du processus de ratification. Durant la période qui précédera leur adhésion, l'OTAN associera à ses activités, dans toute la mesure du possible, les pays invités, et elle continuera de leur fournir soutien et assistance, notamment au travers du plan d'action pour l'adhésion (MAP). Nous attendons avec intérêt les calendriers de réforme des pays invités, qui détermineront les nouveaux progrès à accomplir par ces pays, avant et après l'adhésion, en vue d'accroître leur contribution à l'Alliance.
23. L'OTAN se félicite des aspirations euro-atlantiques de l'Ukraine et de la Géorgie, qui souhaitent adhérer à l'Alliance. Aujourd'hui, nous avons décidé que ces pays deviendraient membres de l'OTAN. Ils ont l'un et l'autre apporté de précieuses contributions aux opérations de l'Alliance. Nous nous félicitons des réformes démocratiques menées en Ukraine et en Géorgie, et nous attendons avec intérêt la tenue, en mai, d'élections législatives libres et régulières en Géorgie. Le MAP représente, pour ces deux pays, la prochaine étape sur la voie qui les mènera directement à l'adhésion. Nous déclarons aujourd'hui que nous soutenons la candidature de ces pays au MAP. Nous allons maintenant entrer dans une période de collaboration intensive avec l'un et l'autre à un niveau politique élevé afin de résoudre les questions en suspens pour ce qui est de leur candidature au MAP. Nous avons demandé aux ministres des Affaires étrangères de faire, à leur réunion de décembre 2008, une première évaluation des progrès accomplis. Les ministres des Affaires étrangères sont habilités à prendre une décision sur la candidature au MAP de l'Ukraine et de la Géorgie.
24. Nous restons attachés à la région stratégiquement importante que sont les Balkans, où l'intégration euro-atlantique, fondée sur les valeurs démocratiques et la coopération régionale, reste nécessaire à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables. Nous nous félicitons des progrès réalisés depuis le sommet de Riga dans le développement de notre coopération avec la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie. Nous encourageons chacun de ces trois pays à mettre pleinement à profit les possibilités qu'offre le Partenariat euro-atlantique en matière de dialogue,

de réforme et de coopération, et nous avons chargé le Conseil en session permanente de garder à l'examen le développement des relations avec chacun de ces Partenaires.

25. Nous saluons la décision prise par la Bosnie-Herzégovine et par le Monténégro d'établir avec l'OTAN un plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP). Nous attendons avec intérêt des plans d'action ambitieux et concrets, qui permettront à ces pays de progresser dans leurs aspirations euro-atlantiques, et nous nous engageons à les aider l'un et l'autre dans les efforts de réforme qu'ils mèneront en ce sens. Soucieux d'encourager et de guider la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro dans cette démarche, nous avons décidé de les inviter à entamer un Dialogue intensifié sur toute la gamme des questions politiques, militaires, financières et de sécurité liées à leurs aspirations à l'adhésion, sans préjudice de toute décision que pourrait prendre l'Alliance.
26. Nous nous tenons prêts à développer avec la Serbie une relation à la fois ambitieuse et substantielle, en faisant pleinement usage de son statut de membre du Partenariat pour la paix, en vue de permettre à ce pays de progresser encore sur la voie de l'intégration dans la communauté euro-atlantique. Nous réaffirmons notre volonté d'approfondir notre coopération avec la Serbie, notamment au travers de l'élaboration d'un IPAP, et nous examinerons, à sa demande, la possibilité d'instaurer un Dialogue intensifié.
27. Nous attendons de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine qu'elles coopèrent pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et nous suivrons de près les efforts que chacune d'elles déploiera à cet égard.
28. Nous rappelons que le partenariat OTAN-Russie a été conçu comme un élément stratégique pour ce qui est de promouvoir la sécurité dans la région euro-atlantique, sur la base de principes, de valeurs et d'engagements fondamentaux parmi lesquels figurent la démocratie, les libertés civiles et le pluralisme politique. Depuis plus de dix ans que ce partenariat existe, nous avons instauré un dialogue politique et entrepris des projets concrets sur un large éventail de questions de sécurité internationale dans lesquelles nous avons des intérêts et des objectifs communs. Si nous avons des inquiétudes quant aux déclarations et aux actions récentes de la Russie sur de grandes questions de sécurité suscitant de part et d'autre des préoccupations, telles que le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), nous nous tenons néanmoins prêts à continuer de travailler avec elle en tant que partenaires égaux dans des domaines d'intérêt commun, comme le prévoient la Déclaration de Rome et l'Acte fondateur. Il nous faut poursuivre nos efforts communs dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et de la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Nous exhortons la Russie à donner suite aux importantes offres de coopération qui lui ont été faites. Nous estimons que les discussions bilatérales États-Unis–Russie portant, entre autres, sur la défense antimissile et les FCE, peuvent apporter une contribution importante dans ce domaine. Nous estimons en outre que le potentiel que renferme le Conseil OTAN-Russie n'est pas pleinement exploité, et nous restons prêts à définir et à mettre à profit les possibilités d'actions conjointes, à 27, tout en rappelant le principe selon lequel l'OTAN et la Russie prennent leurs décisions et agissent de manière indépendante. Nous réaffirmons à la Russie que la politique de la porte ouverte adoptée par l'OTAN et les efforts que cette dernière mène actuellement, de même que ceux qu'elle pourrait mener à l'avenir, en matière de défense antimissile, ont pour but de mieux répondre aux défis de sécurité auxquels nous sommes tous confrontés, et nous rappelons que, loin de faire peser une menace sur notre relation, cette politique et ces efforts offrent des possibilités d'approfondir la coopération et d'accroître la stabilité.
29. Nous prenons note de la ratification par la Russie de la Convention sur le statut des forces applicable au Partenariat pour la paix, et nous espérons qu'elle facilitera la poursuite de la coopération pratique. Nous apprécions que la Russie soit disposée à apporter son soutien à la mission de la FIAS dirigée par l'OTAN en Afghanistan en facilitant le transit par le territoire russe. Nous souhaiterions voir s'approfondir la coopération entre l'OTAN et la Russie à l'appui du gouvernement afghan, et ce avec l'accord de celui-ci, et nous espérons pouvoir mettre à profit le solide travail déjà accompli en matière de formation des officiers chargés de la lutte antidrogue en Afghanistan et en Asie centrale. La collaboration qui se poursuit au titre de notre initiative sur l'espace aérien en coopération et le soutien que la Russie apporte à l'opération Active Endeavour en Méditerranée contribuent à notre lutte commune contre le terrorisme. Nous nous félicitons

également de notre coopération pour ce qui est de l'interopérabilité militaire, de la défense contre les missiles de théâtre, de la recherche et du sauvetage en mer, ainsi que des plans civils d'urgence.

30. Nous réaffirmons que la politique d'ouverture de l'OTAN, fondée sur les partenariats, le dialogue et la coopération, est un élément essentiel à la réalisation de l'objectif et des tâches de l'Alliance. Les partenariats de l'Alliance à travers le monde, dont l'utilité ne se dément pas, contribuent à la stabilité et à la sécurité dans la région euro-atlantique et au-delà. Dans cet esprit, nous nous félicitons des progrès accomplis depuis notre dernier sommet, tenu à Riga, s'agissant de renforcer la politique de partenariats et de coopération qui est celle de l'OTAN, et nous réaffirmons notre engagement à entreprendre de nouveaux efforts en ce sens.
31. Nous attachons une grande importance aux contributions que nos partenaires apportent aux missions et aux opérations menées par l'OTAN. Dix-sept pays extérieurs à l'Alliance fournissent des forces pour nos opérations et nos missions, et de nombreux autres pays offrent un soutien sous différentes formes. Nous continuerons de nous employer à favoriser une plus grande interopérabilité entre nos forces et celles des pays partenaires, à accroître encore le partage des informations et les consultations avec les pays contribuant aux opérations dirigées par l'OTAN, ainsi qu'à fournir aux pays partenaires des avis et une assistance concernant les aspects de la réforme liés à la défense et à la sécurité.
32. Nous sommes heureux d'accueillir nos Partenaires euro-atlantiques au sommet de Bucarest et réaffirmons que le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et le programme du Partenariat pour la paix (PPP) conservent toute leur valeur. Nous restons attachés à ce que ces structures soient le cadre de discussions politiques de fond et d'une coopération efficace. Nous nous félicitons du retour de Malte au sein du PPP, et nous nous réjouissons à la perspective de voir ce pays participer activement au CPEA. Nous sommes satisfaits du renforcement du dialogue politique que permet le Forum du CPEA sur la sécurité. Nous accorderons la priorité à plusieurs nouvelles initiatives concrètes concernant, entre autres, le développement de l'intégrité dans les institutions de défense, ou encore le rôle important des femmes dans le règlement des conflits, tel que le décrit la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous saluons le travail du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, qui, à diverses reprises au cours des dix dernières années, a assuré avec succès la coordination des contributions apportées par les pays de l'OTAN et par les pays partenaires aux opérations de secours en cas de catastrophe. Nous continuerons de faire pleinement usage des fonds d'affectation spéciale OTAN/PPP et de les étendre à d'autres pays partenaires. Nous apprécions et continuerons de soutenir l'engagement de tous les Partenaires intéressés de la zone euro-atlantique dans des programmes destinés à appuyer les réformes dans le domaine de la défense et dans des domaines plus larges, y compris le plan d'action individuel pour le Partenariat. Rappelant la décision prise au sommet d'Istanbul, nous sommes résolus à collaborer avec nos Partenaires des régions stratégiquement importantes que sont le Caucase et l'Asie centrale, notamment en renforçant les arrangements de liaison dans ces régions, et nous poursuivrons le dialogue sur l'Afghanistan avec nos Partenaires d'Asie centrale. Nous apprécions les contributions importantes fournies par nos Partenaires du CPEA aux opérations de l'Alliance, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec ces pays afin de relever les défis de sécurité du XXI^e siècle.
33. Nous prenons note avec satisfaction des progrès importants accomplis dans le cadre du Dialogue méditerranéen depuis les sommets d'Istanbul et de Riga. Les consultations politiques avec nos partenaires du Dialogue méditerranéen ont gagné à la fois en fréquence et en substance, et la réunion qu'ont tenue en décembre dernier les ministres des Affaires étrangères de nos pays et des sept pays du Dialogue méditerranéen a contribué à l'approfondissement de notre partenariat. Nous comptons donc poursuivre dans cette voie par le renforcement, sur base volontaire, de nos arrangements de liaison avec les pays de la région. Notre coopération pratique s'est développée dans plusieurs domaines, et de nouvelles possibilités ont été créées, notamment en matière de formation et d'entraînement. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative OTAN de coopération en matière de formation, dans un esprit de coappropriation et dans la perspective du lancement du cours OTAN de coopération régionale au Collège de défense

de l'OTAN, où deux cours pilotes se sont déroulés avec succès. Nous engageons nos partenaires du Dialogue méditerranéen à collaborer avec nous en vue de développer encore cette initiative. L'adoption de programmes de coopération individuels avec l'Égypte et Israël contribuera à l'établissement d'une coopération durable, structurée et efficace avec ces pays. Nous encourageons nos autres partenaires du Dialogue méditerranéen à élaborer à leur tour, dans un avenir proche, un programme de coopération individuel. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre du tout premier projet mené au titre d'un fonds d'affectation spéciale dans le cadre du Dialogue méditerranéen, projet destiné à aider la Jordanie à procéder à la neutralisation des explosifs et des munitions, ainsi que du lancement de l'étude de faisabilité d'un fonds d'affectation spéciale visant à aider la Mauritanie dans la neutralisation des munitions. Nous remercions nos partenaires du Dialogue méditerranéen pour les diverses contributions qu'ils apportent à nos opérations et à nos missions.

34. Nous nous réjouissons de la suite donnée par quatre pays de la région du Golfe à l'offre de coopération que nous avons faite dans le cadre de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI), et nous encourageons les autres pays de la région à saisir cette offre. À cette fin, nous prévoyons le développement, sur base volontaire, de nos arrangements de liaison avec les pays de la région. Nous sommes satisfaits de voir ces pays manifester un intérêt accru pour les activités de formation et d'entraînement de l'OTAN et y participer davantage, et nous sommes prêts à renforcer notre coopération dans ce domaine comme dans d'autres. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative OTAN de coopération en matière de formation, dans un esprit de coappropriation et dans la perspective du lancement du cours OTAN de coopération régionale au Collège de défense de l'OTAN, où deux cours pilotes se sont déroulés avec succès. Nous engageons nos partenaires de l'ICI à collaborer avec nous en vue de développer encore cette initiative. Nous les encourageons à établir un programme de coopération individuel en vue de mieux structurer notre coopération. Nous apprécions vivement le soutien apporté par nos partenaires de l'ICI aux opérations et aux missions que mène l'Alliance.
35. L'Alliance attache un grand prix aux relations diverses qu'elle développe avec d'autres partenaires dans le monde. Les objectifs que nous poursuivons dans ces relations sont notamment le soutien des opérations, la coopération en matière de sécurité, et le rapprochement des positions au service d'intérêts de sécurité et de valeurs démocratiques partagés. Nous avons accompli des progrès substantiels dans l'instauration d'un dialogue politique et dans l'établissement de paquets individuels et adaptés d'activités en coopération avec un certain nombre de ces pays. Nous nous réjouissons en particulier de la contribution importante qu'apportent l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et Singapour aux efforts menés sous la direction de l'OTAN en Afghanistan. Nous nous réjouissons également des contributions appréciables de la République de Corée aux efforts de soutien de la mission dirigée par l'OTAN en Afghanistan. Reconnaissant que ces pays recherchent chacun un degré différent de relation avec l'OTAN, et que d'autres pays pourraient à leur tour souhaiter engager avec elle un dialogue et une coopération, nous réaffirmons que nous sommes à la fois désireux de développer les relations individuelles existantes et disposés à en établir de nouvelles, sous réserve de l'approbation du Conseil de l'Atlantique Nord, à un rythme qui respecte les intérêts de chaque partie.
36. Nous réaffirmons que la région de la mer Noire demeure importante pour la sécurité euro-atlantique. À cet égard, nous nous félicitons des progrès réalisés dans le renforcement de l'appropriation régionale, grâce à l'usage efficace des initiatives et des mécanismes existants. L'Alliance continuera d'apporter, comme il conviendra, un soutien à ces efforts, en fonction des priorités régionales et suivant les principes de transparence, de complémentarité et d'inclusivité, afin de développer le dialogue et la coopération avec les États de la mer Noire et entre eux.
37. La prolifération des missiles balistiques représente une menace croissante pour les forces, le territoire, et la population des pays de l'Alliance. La défense antimissile s'inscrit dans le cadre d'une réponse plus large visant à contrer cette menace. Nous reconnaissons donc la contribution substantielle que le projet d'implantation en Europe de moyens de défense antimissile des États-Unis apporte à la protection des Alliés contre les missiles balistiques à longue portée. Nous analysons actuellement les moyens d'associer cette capacité aux efforts en cours à l'OTAN en

matière de défense antimissile de manière à ce qu'elle puisse être intégrée dans toute architecture future de défense antimissile à l'échelle de l'OTAN. Soucieux de respecter le principe de l'indivisibilité de la sécurité des Alliés, ainsi que la solidarité au sein de l'OTAN, nous chargeons le Conseil en session permanente de définir des options pour une architecture globale de défense antimissile visant à étendre la couverture au territoire et à la population de tous les pays de l'Alliance non couverts par le système des États-Unis ; ces options, destinées à préparer toute décision politique qui pourrait être prise à l'avenir, seront examinées à notre sommet de 2009.

38. Nous nous félicitons également des travaux déjà entrepris en vue de renforcer la coopération OTAN-Russie dans le domaine de la défense antimissile. Nous sommes déterminés à assurer la plus grande transparence et à mettre en place des mesures de confiance réciproques afin de répondre à toute préoccupation éventuelle. Nous encourageons la Fédération de Russie à mettre à profit les propositions de coopération en matière de défense antimissile formulées par les États-Unis, et nous sommes prêts à étudier les possibilités de relier les systèmes de défense antimissile des États-Unis, de l'OTAN et de la Russie en temps opportun.
39. Nous réaffirmons que la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération continueront d'apporter une contribution importante à la paix, à la sécurité et à la stabilité, et plus particulièrement à la prévention de la dissémination et de l'emploi d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Nous avons pris note du rapport élaboré à notre intention sur la mise en valeur du rôle de l'OTAN dans ce domaine. Dans le cadre d'une réponse plus large aux questions de sécurité, l'OTAN doit continuer de contribuer aux efforts internationaux en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, et nous chargeons le Conseil en session permanente de suivre activement ces questions.
40. L'Alliance a considérablement réduit ses forces conventionnelles depuis l'époque de la Guerre froide, et elle a réduit de plus de 90 % le nombre d'armes nucléaires affectées à l'OTAN. Les Alliés ont également réduit leurs arsenaux nucléaires. La France n'a plus que deux types de systèmes nucléaires, et elle a diminué de plus de moitié le nombre de ses vecteurs nucléaires ; elle a aussi annoncé qu'elle allait ramener à moins de 300 le nombre de ses têtes nucléaires, et qu'elle n'aurait aucune autre arme que celles de ses stocks opérationnels. Le Royaume-Uni n'a plus qu'un seul système nucléaire, il a réduit de 75 % la puissance explosive de son stock d'armes nucléaires, et il a ramené à moins de 160 le nombre de ses têtes nucléaires disponibles opérationnellement. Les États-Unis ont, quant à eux, ramené leur stock d'armes nucléaires à moins de 25 % de ce qu'il était au plus fort de la Guerre froide, et ils ont diminué de près de 90 % le nombre d'armes nucléaires tactiques affectées à l'OTAN.
41. Nous restons profondément préoccupés par les risques de prolifération que représentent les programmes de l'Iran dans les domaines du nucléaire et des missiles balistiques. Nous appelons ce pays à se conformer pleinement aux résolutions 1696, 1737, 1747 et 1803 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous sommes en outre profondément préoccupés par les activités de prolifération auxquelles se livre la République populaire démocratique de Corée, et nous appelons ce pays à se conformer pleinement à la résolution 1718 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les Alliés réaffirment leur soutien aux accords multilatéraux de non-prolifération en vigueur, tel que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et ils appellent au respect universel de ce traité, à l'adhésion universelle au protocole additionnel à l'accord de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et au plein respect de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les Alliés sont convenus de redoubler leurs efforts en vue de la pleine application des accords de non-prolifération et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, auxquels ils réaffirment leur soutien et par lesquels ils sont liés.
42. Nous souscrivons pleinement à la déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord du 28 mars 2008 et réaffirmons l'attachement de l'Alliance au régime du Traité FCE, exprimé dans la position de l'Alliance décrite au paragraphe 42 de la déclaration diffusée en 2006 à l'issue du sommet de Riga, dans la déclaration finale des Alliés à la conférence extraordinaire des États parties au Traité FCE tenue à Vienne et dans d'autres déclarations de l'Alliance reflétant les développements intervenus depuis lors. Nous attachons le plus grand prix au régime du Traité FCE et à tous ses éléments, et nous soulignons l'importance stratégique du Traité FCE, notamment de son régime des flancs, en

tant que pierre angulaire de la sécurité euro-atlantique. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que la Fédération de Russie ait maintenu la “suspension“ unilatérale des obligations juridiques qui sont les siennes au titre du Traité FCE. Cette action ne sert pas notre objectif commun consistant à préserver la viabilité à long terme du régime FCE, et nous appelons instamment la Fédération de Russie à reprendre l’application du Traité. La situation actuelle, qui voit des Alliés parties au Traité FCE en appliquer les dispositions, alors que la Russie ne les applique pas, ne peut se prolonger indéfiniment. Nous avons avancé un ensemble de propositions constructives et tournées vers l’avenir, qui portent sur des actions parallèles relatives à des questions clés, notamment sur des mesures qui seraient prises par les Alliés sur la ratification du Traité FCE adapté et par la Fédération de Russie sur les engagements restant à remplir concernant la Géorgie et la République de Moldova. Nous pensons que ces propositions répondent à toutes les préoccupations exprimées par la Russie. Nous encourageons les autorités russes à travailler en coopération avec nous, et avec les autres États parties au Traité FCE concernés, pour parvenir à un accord sur la base du plan d’actions parallèles proposé afin qu’ensemble nous puissions préserver les avantages de ce régime historique.

43. Nous sommes préoccupés par la persistance de conflits régionaux dans le Sud-Caucase et en République de Moldova. Nos pays appuient l’intégrité territoriale, l’indépendance et la souveraineté de l’Arménie, de l’Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la République de Moldova. Nous continuerons de soutenir les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique de ces conflits régionaux, compte tenu de ces principes.
44. Nous avons déjà bien avancé dans nos travaux visant à transformer nos forces et nos capacités suivant nos objectifs politiques, en particulier les priorités énoncées dans la directive politique globale, et suivant notre expérience opérationnelle. Nous poursuivrons ce processus pour faire en sorte que l’Alliance reste à même d’assumer ses engagements opérationnels et de mener à bien toute la gamme de ses missions. Nos opérations mettent en évidence la nécessité de développer et d’aligner des forces modernes, interopérables, souples et soutenables. Ces forces doivent être capables de conduire, sur décision du Conseil, des opérations de défense collective et de réponse aux crises sur le territoire de l’Alliance et au-delà, à sa périphérie et à distance stratégique, avec un soutien faible ou nul de la part du pays hôte. Nous veillerons aussi à disposer des capacités adéquates pour pouvoir faire face à l’évolution des défis de sécurité du XXIe siècle et, dans cette optique, nous procéderons aux transformations, aux adaptations et aux réformes nécessaires.
45. La transformation est un processus de longue durée qui exige une attention constante et active. Nous soutenons par conséquent les travaux de nos ministres de la Défense, qui supervisent la gestion des aspects de la transformation relatifs à la défense pour faire en sorte que l’OTAN demeure efficace et efficiente, en particulier en poursuivant les efforts engagés dans divers domaines, mentionnés ci-après.
 - Nous devons veiller à mettre à disposition les forces requises pour nos opérations et autres engagements. À cette fin, nous poursuivrons les efforts qui doivent nous permettre de déployer et soutenir davantage de forces. Nous sommes résolu à appuyer la Force de réaction de l’OTAN en mettant à sa disposition les forces nécessaires, et à améliorer la disponibilité des forces de réserve stratégiques et opérationnelles pour nos opérations. Nous chercherons à obtenir dans nos pays un plus grand soutien à l’égard de nos opérations, y compris en adoptant de meilleures stratégies de diplomatie publique.
 - Nous poursuivrons le développement des capacités requises pour mener à bien toute la gamme de nos missions et pour remédier à certaines insuffisances spécifiques. Nous nous emploierons particulièrement à améliorer le transport stratégique et le transport aérien intrathéâtre, notamment en ce qui concerne la fourniture d’hélicoptères aptes à la mission, et nous saluons les initiatives nationales appuyant ces travaux ; nous nous attacherons aussi à la question de la logistique multinationale. Nous accroîtrons encore la supériorité informationnelle par des capacités en réseau, y compris un système intégré de commandement et de contrôle aériens, par une meilleure connaissance de la situation maritime et par la mise sur pied, dans les délais, de la capacité alliée de surveillance terrestre. Nous continuerons d’accroître la capacité et l’interopérabilité de nos forces d’opérations spéciales. Nous appuyant sur les processus de planification de défense, nous

intensifierons nos efforts en vue de mettre sur pied et de déployer les capacités et les forces appropriées, dont l'interopérabilité et la normalisation seront aussi poussées que possible. Notre action sera renforcée par l'amélioration de la coopération transatlantique s'agissant des industries de défense.

- Nous sommes déterminés à développer des politiques et des capacités permettant de faire face aux menaces et aux défis nouveaux. Il s'agit notamment d'élaborer une politique globale pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et se défendre contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.
 - Nous poursuivons l'adaptation et la réforme des structures et des processus de l'Alliance. Dans ce contexte, nous réexaminons le tableau d'effectifs du temps de paix de la structure de commandement de l'OTAN pour rendre cette structure plus légère, plus efficace et plus efficiente ; et nous réformons les processus de planification de défense afin de faciliter la fourniture en temps voulu des capacités visées par la directive politique globale.
46. Cette transformation n'est possible que si l'on y consacre des ressources suffisantes, assorties de priorités adéquates. Nous entendons continuer de fournir, individuellement et collectivement, les ressources nécessaires pour permettre à notre Alliance d'accomplir les tâches que nous lui assignons. Ainsi, nous encourageons les pays dont les dépenses de défense sont en diminution à mettre fin à cette situation et à s'efforcer d'accroître leurs dépenses de défense en termes réels.
47. L'OTAN reste déterminée à renforcer la protection de ses systèmes informatiques clés contre les cyberattaques. Nous avons récemment adopté une politique sur la cybersécurité, et nous définissons les structures et les autorités pour son application. Notre politique sur la cybersécurité souligne la nécessité pour l'OTAN et pour les pays de protéger les systèmes d'information clés conformément à leurs responsabilités respectives, de mettre en commun les meilleures pratiques, et de mettre en place une capacité visant à aider, sur demande, les pays de l'Alliance à contrer les cyberattaques. Nous comptons bien poursuivre le développement des capacités de l'OTAN en matière de cybersécurité et renforcer les liaisons entre l'OTAN et les autorités nationales.
48. Nous avons pris note du rapport intitulé "Rôle de l'OTAN en matière de sécurité énergétique", qui a été élaboré suite au mandat donné au sommet de Riga. Les Alliés ont établi les principes qui régiront l'approche de l'OTAN dans ce domaine, et ils ont exposé des options et formulé des recommandations pour la poursuite des activités. Sur la base de ces principes, l'OTAN travaillera dans les domaines suivants : fusion et partage des informations et du renseignement, projection de la stabilité, promotion de la coopération internationale et régionale, soutien à la gestion des conséquences, et soutien à la protection des infrastructures énergétiques essentielles. L'Alliance continuera de mener des consultations sur les risques les plus immédiats en matière de sécurité énergétique. Nous veillerons à ce que les actions de l'OTAN apportent une valeur ajoutée et à ce qu'elles s'intègrent, en pleine coordination avec elles, dans celles de la communauté internationale, qui compte un certain nombre d'organisations spécialisées dans la sécurité énergétique. Nous avons chargé le Conseil en session permanente d'élaborer un rapport de synthèse sur les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité énergétique, que nous examinerons au sommet de 2009.
49. Au cours des vingt dernières années, la complexité des exigences auxquelles est soumise notre Alliance a augmenté à mesure qu'évoluait l'environnement de sécurité et tandis que s'accroissaient la portée de nos missions et de nos opérations, comme le nombre de nos membres. Cela implique une adaptation et une réforme constantes des structures et des processus du siège de l'OTAN. Nous prenons note des progrès accomplis à cet égard dans le cadre de la transformation générale de l'OTAN, mais il faut aller plus loin, notamment pour tirer pleinement parti du déménagement vers un nouveau Siège. Dans l'examen des domaines où il nous faut apporter des changements, nous devons davantage mettre à profit les enseignements tirés de notre expérience s'agissant de remplir nos fonctions essentielles, et notamment de répondre aux besoins liés aux opérations, au développement des capacités, au partenariat et à la communication stratégique. Dans le prolongement des travaux menés par nos ministres de la Défense pour faire progresser le volet défense de la transformation, les Alliés devront aussi étudier les moyens de parvenir à une rapidité et à une cohérence maximales dans la transmission de solides avis politiques, militaires et

en matière de ressources à l'appui de notre prise de décision par consensus, ainsi que les moyens d'accroître notre réactivité aux besoins opérationnels tributaires du facteur temps, y compris ceux des commandants de l'OTAN. Nous avons demandé au Secrétaire général de définir la voie à suivre pour atteindre ces objectifs à temps pour le sommet de 2009.

50. Nous exprimons notre sincère gratitude au gouvernement roumain pour sa gracieuse hospitalité. La ville de Bucarest a accueilli le plus grand sommet jamais tenu par l'OTAN, témoignage de la détermination de l'Alliance à collaborer étroitement avec la communauté internationale et de sa contribution unique s'agissant de promouvoir la sécurité et la stabilité dans un environnement stratégique en mutation rapide. À notre réunion, nous avons pris des décisions et donné de nouvelles orientations en vue de la poursuite de l'adaptation de l'OTAN à cet environnement par ses missions et ses opérations, par la modernisation de ses structures et de ses capacités, par le resserrement des liens avec d'autres pays et d'autres organisations, ainsi que par le maintien de son ouverture à l'adhésion de nouveaux États. Nous avons renforcé notre dialogue et notre coopération avec les pays et les organisations qui sont essentiels à notre sécurité. Nous nous réunirons de nouveau l'année prochaine à Strasbourg et à Kehl pour célébrer le 60^e anniversaire de l'OTAN, pour faire le point sur son adaptation, et pour continuer de tracer la voie de la modernisation de notre Alliance en vue de relever les défis de sécurité du XXI^e siècle.
51. La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel ».

2) Texte de l'OTAN du 12 avril 2023 sur « Élargissement et article 10 ».

« Depuis 1949, le nombre de pays membres de l'Alliance est passé de 12 à 31, en neuf vagues d'élargissement. La Finlande est le dernier pays à avoir rejoint l'Alliance, le 4 avril 2023. Actuellement, quatre pays partenaires souhaitent adhérer à l'OTAN : la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Suède et l'Ukraine. En juillet 2022, les pourparlers d'adhésion de la Finlande et de la Suède ont été clôturés, et les Alliés ont signé les protocoles d'accession des deux pays. La Finlande fait maintenant partie de l'OTAN, tandis que la Suède a le statut officiel de pays invité et participe en cette qualité aux réunions de l'Organisation. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a indiqué que la priorité pour l'Alliance était de faire en sorte que la Suède puisse elle aussi en devenir membre le plus rapidement possible.

- La “politique de la porte ouverte“ de l'OTAN s'appuie sur l'article 10 du traité fondateur de l'Organisation. Toute décision d'inviter un pays à adhérer à l'Alliance est prise par le Conseil de l'Atlantique Nord et doit faire l'objet d'un consensus entre tous les Alliés. Aucun pays tiers n'a son mot à dire dans les délibérations de ce type.
- L'actuel processus d'élargissement de l'OTAN ne constitue une menace pour aucun pays. Il vise à promouvoir la stabilité et la coopération et à construire une Europe libre et entière, unie dans la paix, la démocratie et le partage de valeurs communes.
- Lors du sommet de Bucarest de 2008, les Alliés ont décidé que la Géorgie et l'Ukraine deviendraient un jour membres de l'OTAN.
- En avril 2010, la Bosnie-Herzégovine a été invitée à participer au plan d'action pour l'adhésion (MAP).
- Suite à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine déclenchée par la Russie en février 2022, les ambassadeurs de la Finlande et de la Suède auprès de l'OTAN ont exprimé simultanément le souhait de leurs pays respectifs de rejoindre l'Alliance, en présentant le 18 mai des lettres officielles de demande d'adhésion à l'OTAN. Les pourparlers d'adhésion ont été clôturés le 4 juillet et, le lendemain, les protocoles d'accession ont été signés par les Alliés. Le 4 avril 2023, la Finlande est devenue membre de l'OTAN. Lorsque les Alliés auront ratifié le protocole d'accession de la Suède conformément à leurs procédures nationales, ce pays sera invité à accéder au traité de Washington et obtiendra à son tour le statut officiel de membre de l'OTAN.

Pays candidats

Les pays qui se sont déclarés intéressés par l'adhésion à l'Alliance sont invités, dans un premier temps, à entamer un dialogue intensifié avec l'OTAN sur leurs aspirations à l'adhésion et les réformes à mener en ce sens.

Les pays candidats peuvent ensuite être invités à souscrire à un plan d'action pour l'adhésion (MAP), qui leur permettra de se préparer à une éventuelle adhésion et de démontrer qu'ils sont en mesure de respecter les obligations et les engagements qui en découlent. La participation au MAP n'offre pas la garantie d'une adhésion.

Les pays qui aspirent à adhérer à l'OTAN doivent démontrer qu'ils sont en mesure de promouvoir les principes du traité de Washington, signé en 1949, et de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique. Chacun d'eux doit, en outre, satisfaire à un certain nombre de critères politiques, économiques et militaires qui sont énoncés dans l'étude de 1995 sur l'élargissement de l'OTAN.

L'étude de 1995 sur l'élargissement

En 1995, l'Alliance a publié les résultats d'une étude sur l'élargissement de l'OTAN, portant sur l'opportunité d'admettre de nouveaux membres et les modalités à mettre en place pour une telle admission. Cette étude indiquait en conclusion que la fin de la Guerre froide offrait une occasion unique de renforcer la sécurité dans l'ensemble de la zone euro-atlantique et que l'élargissement de l'OTAN contribuerait à accroître la stabilité et la sécurité pour tous. Elle concluait également que l'Alliance y parviendrait en encourageant et en soutenant les réformes démocratiques, dont l'instauration d'un contrôle civil et démocratique sur les forces armées, en favorisant les modes et habitudes de coopération, de consultation et de recherche du consensus qui caractérisent les relations entre les membres de l'Alliance, et en encourageant les relations de bon voisinage.

L'élargissement accroîtrait la transparence des plans de défense et des budgets militaires et, partant, la confiance entre les États, et il renforcerait la tendance à l'intégration et à la coopération en Europe. L'étude concluait par ailleurs que l'élargissement permettrait de renforcer la capacité de l'Alliance à contribuer à la sécurité européenne et internationale, et de consolider et d'élargir le partenariat transatlantique.

Selon cette étude, les pays qui aspirent à l'adhésion à l'OTAN devraient être en mesure de démontrer qu'ils répondent à certains critères. Il leur est demandé :

- d'avoir un système politique démocratique fonctionnant bien et reposant sur une économie de marché ;
- de traiter les populations minoritaires de manière équitable ;
- de s'engager à régler les conflits de manière pacifique ;
- d'être capables et désireux d'apporter une contribution militaire aux opérations de l'OTAN ;
- d'être attachés au caractère démocratique des relations entre civils et militaires et des structures institutionnelles.

Une fois admis, les nouveaux membres jouiraient de tous les droits et assumeraient toutes les obligations liés au statut de membre. Ils devraient notamment accepter, au moment de leur entrée dans l'OTAN, l'ensemble des principes, des politiques et des procédures déjà adoptés par les membres de l'Alliance ».

Suit ensuite la description du processus d'adhésion.

Puis vient un paragraphe consacré à « *l'évolution de "la porte ouverte" de l'OTAN* » :

« La "politique de la porte ouverte" est fondée sur l'article 10 du Traité de l'Atlantique Nord, qui dispose que peut accéder au traité "tout État européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord".

L'élargissement de l'OTAN est un processus continu et dynamique. Depuis la création de l'Alliance, en 1949, 19 pays sont venus s'ajouter aux 12 pays fondateurs en neuf vagues d'élargissement (en 1952, 1955, 1982, 1999, 2004, 2009, 2017, 2020 et 2023).

Les trois premières vagues d'élargissement – qui ont permis à la Grèce et à la Türkiye (1952), à l'Allemagne de l'Ouest (1955) et à l'Espagne (1982) de devenir membres – ont eu lieu pendant la Guerre froide, époque à laquelle les considérations stratégiques étaient prépondérantes dans le processus décisionnel.

La chute du mur de Berlin, en novembre 1989, a marqué la fin de la Guerre froide, et elle a été suivie par la dissolution du Pacte de Varsovie et l'effondrement de l'Union soviétique. En octobre 1990, avec la réunification de l'Allemagne, le territoire de l'ex-Allemagne de l'Est est devenu partie intégrante de l'Alliance. Les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale étaient particulièrement désireuses de garantir leur liberté en s'intégrant aux institutions euro-atlantiques.

Au début des années 1990, la question de l'élargissement de l'OTAN a fait l'objet de débats animés. De nombreux analystes politiques étaient sceptiques quant aux avantages d'un éventuel élargissement. D'aucuns étaient préoccupés par l'impact qu'un élargissement pourrait avoir sur la solidarité et la cohésion de l'Alliance, ainsi que sur les relations avec d'autres États, en particulier la Russie. C'est dans ce contexte qu'a été réalisée, en 1995, une "étude sur l'élargissement de l'OTAN" (voir ci-dessus).

L'élargissement après la fin de la Guerre froide

Sur la base des conclusions de l'étude sur l'élargissement, l'Alliance, réunie au sommet à Madrid en 1997, a invité la Hongrie, la Pologne et la Tchéquie à entamer des pourparlers d'adhésion. Ces trois pays ont été les premiers anciens membres du Pacte de Varsovie à adhérer à l'OTAN, en 1999.

Au sommet de Washington, en 1999, le mécanisme du MAP a été créé afin d'aider d'autres pays candidats à se préparer à une possible adhésion.

La Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie ont été invitées à entamer des pourparlers d'adhésion avec l'Alliance à l'occasion du sommet de Prague, en 2002, et elles sont devenues membres de l'OTAN en 2004. Ces sept pays avaient tous participé au MAP.

En avril 2008, au sommet de Bucarest, les dirigeants des pays de l'OTAN ont pris un certain nombre de mesures relatives à l'élargissement futur de l'Alliance. Plusieurs décisions ont été prises concernant les pays des Balkans occidentaux. Les Alliés considèrent qu'une intégration plus étroite de ces pays dans les institutions euro-atlantiques est essentielle pour assurer, sans intervention extérieure, une stabilité à long terme dans cette région, où l'OTAN est fortement engagée dans des opérations de soutien de la paix depuis le milieu des années 1990. L'Albanie et la Croatie ont rejoint l'Alliance en avril 2009, le Monténégro en juin 2017 et la République de Macédoine du Nord en mars 2020.

À Bucarest, les dirigeants des pays de l'Alliance sont par ailleurs convenus que la Géorgie et l'Ukraine, qui avaient déjà entamé un dialogue intensifié avec l'OTAN, deviendraient un jour membres de l'Alliance. En décembre 2008, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance ont décidé d'étendre les possibilités de soutenir ces deux pays dans les efforts engagés pour satisfaire aux exigences liées au statut de membre, en mettant à profit le cadre existant de la Commission OTAN-Ukraine et de la Commission OTAN-Géorgie, sans préjudice des décisions qui pourraient être prises concernant leur candidature au MAP. (Pour de plus amples informations sur la coopération de l'OTAN avec ces deux pays, voir les pages *Relations avec la Géorgie* et *Relations avec l'Ukraine*.)

En mai 2022, la Finlande et la Suède ont fait savoir qu'elles souhaitaient adhérer à l'OTAN et ont remis ensemble leurs lettres officielles de demande d'adhésion au secrétaire général, Jens Stoltenberg. Cette demande faisait suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie (à partir de février 2022), menée en l'absence de toute provocation, qui a fait voler en éclats la paix qui régnait en Europe, rompant avec l'ordre international fondé sur des règles. Après avoir pris part au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Madrid en juin dernier, la Finlande et la Suède ont mené à bien leurs pourparlers d'adhésion, clôturés le 4 juillet au siège de l'Organisation, confirmant ainsi leur volonté et leur capacité d'accepter les obligations et les engagements politiques, juridiques et militaires liés au statut de membre de l'OTAN. Le 5 juillet, les Alliés ont signé les protocoles d'accession de la Finlande et de la Suède, qui ont alors obtenu le statut de pays invités, en vertu duquel elles participeront aux réunions de l'OTAN jusqu'à ce que l'ensemble des Alliés aient ratifié les protocoles d'accession conformément à leurs procédures nationales. Après la ratification du protocole d'accession de la Finlande par l'ensemble des Alliés, le pays a été officiellement invité à accéder au traité de Washington (également appelé le Traité de l'Atlantique Nord), et a rejoint l'Alliance le 4 avril 2023. Lorsque son protocole d'accession aura été ratifié par l'ensemble des Alliés suivant les procédures nationales en vigueur, la Suède deviendra elle aussi membre de l'OTAN.

3) « Le réveil de l'OTAN pousse la Russie dans les bras de la Chine » selon le Professeur Christian Saint-Étienne (Xerfi Canal, 2 juin 2023)

« Si Biden avait renouvelé le soutien américain à l'OTAN au sommet de l'organisation en juin 2021, c'est après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 que les Américains ont réveillé l'OTAN pour en faire un instrument de leur politique stratégique européenne. Joe Biden a donné son appui à l'OTAN le 24 mars 2022 lors d'un sommet à Bruxelles, puis à nouveau en juin 2022 lors d'un sommet à Madrid. Lors de ce sommet, Biden a déclaré que Poutine « voulait une “finlandisation” de l'Europe », mais qu'il obtiendrait au contraire une « “Otanisation” de l'Europe ».

Les États-Unis se sont engagés à apporter 50 milliards de dollars de financement à l'Ukraine pour l'aider sur le double plan économique et militaire. Un pont aérien d'armements a été mis en place avec l'appui de la plupart des pays européens membres de l'OTAN. Les États-Unis ont remonté leur dispositif militaire européen à plus de 100 000 hommes alors qu'il était descendu sous Trump à près de 30 000 hommes. En réponse, les vingt et un pays européens membres de l'OTAN se sont engagés à atteindre les 2 % de PIB de dépenses militaires avant 2024. Les membres de l'OTAN ont adopté le 24 mars 2022 leur nouvelle doctrine de défense et de politique extérieure d'ici à l'horizon 2030. Les Européens avaient précisé la leur dans un document évoquant une “boussole stratégique”, mais sous la pression de nombreux pays d'Europe centrale et avec l'assentiment des Allemands, ils ont rejeté la notion “d'autonomie stratégique” prônée par la France. Comme l'avait professé Henry Kissinger, le fait de ne pas avoir construit un nouvel ordre européen, dans la période allant de 1991 à 2021, intégrant la Russie et organisant une désescalade militaire de l'Oural à l'Écosse, a pu contribuer à justifier, du point de vue de Poutine, sa décision d'envahir l'Ukraine. Cette décision était d'autant plus erronée que Poutine était sur le point d'obtenir au début de 2022 ce qu'il souhaitait, à savoir la non-entrée de l'Ukraine dans l'OTAN que le président ukrainien considérait lui-même officiellement comme impossible.

En réalité Poutine a commis une erreur sur la nature des démocraties qui mettent toujours longtemps à reconnaître les dangers et plus longtemps encore à se mettre en ordre de bataille. Il faut y ajouter la volonté des États-Unis de “punir” la Russie pour envoyer un message à la Chine au sujet de Taïwan, cette île où se fabrique la moitié des microprocesseurs de pointe dans le monde, ces briques essentielles de la construction de l'économie entrepreneuriale. L'action américaine en Ukraine est un des tiroirs du conflit entre la Chine et les États-Unis pour la domination du monde. Les incertitudes sur la rationalité de Poutine ne doivent pas empêcher de voir au-delà de la période de durcissement du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Ce n'est pas l'intérêt de l'Occident de pousser la Russie dans les bras de la Chine alors que cette dernière est le principal ennemi potentiel de la Russie à terme. Comme l'a rappelé Henry Kissinger le 23 mai 2022, devant le Forum économique mondial, il faut rétablir les équilibres stratégiques eurasiatiques en multipliant les États neutres entre l'OTAN et la Russie, en donnant ce statut notamment à l'Ukraine et à la Biélorussie, et en évitant de surjouer la présence de l'OTAN dans les États baltes et la Finlande ».

Remarque : le Professeur Saint-Étienne rappelle ici la position d'Henry Kissinger exprimée en mai 2022. Encore fin septembre 2022, il estimait que les tentatives des États-Unis d'intégrer l'Ukraine à l'OTAN après l'effondrement de l'URSS « n'étaient pas prudentes » et admettait que « du point de vue russe, les États-Unis ont tenté d'intégrer cette région, sans exception, dans un système stratégique dirigé par les États-Unis pour supprimer la ceinture de sécurité historique de la Russie ». Mais le 17 janvier 2023, le même Kissinger (qui aura 100 ans le 27 mai suivant) a changé d'avis : il a plaidé pour un soutien « continu » à l'Ukraine jusqu'à ce qu'un « cessez-le-feu puisse être obtenu », et surtout il a déclaré : « Avant cette guerre, j'étais opposé à ce que l'Ukraine devienne membre de l'Otan parce que je craignais que cela ne provoque exactement le processus qu'on voit maintenant, mais maintenant que ce processus a atteint ce niveau, une Ukraine neutre dans ces conditions n'aurait plus de sens ».

www.christian-biales.fr